LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 98 Mercredi le 8 février 1984 20 pages 0.50

A Bonnyville

Le choc des idées trouble la population

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale de Bonnyville, vendredi soir 3 février dernier, deux écoles de pensée se sont affrontées. L'une croit au principe de "l'étapisme" pour obtenir une école française, tandis que l'autre est convaincue que le temps presse trop pour se permettre une méthode si lente.

Le débat entourant l'établissement d'une école française à Bonnyville s'anime depuis le mois de novembre 1983 lorsque l'ACFA régionale a décidé de mettre de l'avant un plan de développement communautaire à multiples volets.

Le débat n'est pas terminé, mais il ne fait aucun doute que la majorité des membres de la Régionale de Bonnyville préfère avancer par étapes en faisant des accomodations plutôt que de forcer la note en poussant fortement pour l'établissement d'une école française aussitôt que septembre '84 ou 85.

Les membres présents à cette assemblée annuelle ont élu à tous les postes vacants de la Régionale des représentants de ce premier groupe qui jouit de l'appui de la "vieille garde" et des chefs de fil les plus influents. Il s'agit de M. Henri Lemire qui fut élu président défaisant son collègue de travail (tous deux étant professeurs) M. Jean Marie Mariez.

Mme Solange Lajoie a été réélue 1ère vice-présidente et M. Simon Dallaire un ancien président a été élu 2e vice-président. Mm. Lemire et Mariez, s'étaient entretenus quelques minutes avant l'élection et ensemble ont décidé que le perdant refuserait toute autre nomination afin de ne pas porter le conflit au sein du comité exécutif ou du conseil régional.

"L'agent de développement communautaire devra quitter".

Selon le nouveau président M. Henri Lemire, l'agent de développement communautaire devra quitter son emploi puisque le conflit est irréconciliable. L'objectif que poursuit M. André Sarazin est bien celui que s'est donné l'ACFA régionale, soit l'établissement d'une école française à Bonnyville pour répondre aux besoins des francophones. C'est au niveau des méthodes que le conflit existe. Toujours selon le nouveau président, l'agent André Sarazin n'a plus vraiment d'autre choix que de quitter puisque les membres ont fait connaître lors de l'élection leur désaprobation des méthodes qu'il a utilisées jusqu'à présent.

Qu'est-ce que cela veut dire pour le projet de développement communautaire n'est pas clair pour le moment. M. Sarazin avait été embauché pour une période de six mois afin de mettre ce projet en marche. M. Lemire croit qu'il sera possible de continuer même si les échéances doivent être reculées. Mais il faudra trouver un remplaçant, chose qui ne sera pas facile à faire.

"TRAFIC D'INFLUENCE"

Plusieurs accusations se sont faites entendre après que fut terminée la réunion. Celle qui a le plus frappé la foule a été prononcée par M. Jean Marie Mariez qui a parlé de "trafic d'influence". M. Mariez n'a pas mentionné de noms, mais il a certifié avoir été lui-même le sujet d'une telle influence qu'il croit venir de quelque part à l'intérieur même de la Commission scolaire.

D'après M. Mariez, le groupe qui a été élu avec M. Henri Lemire en tête fait erreur en

Voir CHIFFRES page 2



"L'agent de développement communautaire devra quitter son emploi." M. Henri Lemire nouveau président de l'ACFA.

A Rivière-la-Paix

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale



Salle combre pour l'assèmblée annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix.

Par Simone Laberge

La régionale de l'A.C.F.A. de Rivière la Paix a tenu son assemblée annuelle le 28 janvier dernier au Collège Notre Dame de Falher, à laquelle assistait près de cent personnes.

Les principaux points retenus des rapports d'activités qui marqueront l'année 1983 sont: La visite des paroisses, la fête donnée en l'honneur du départ d'Eugène Trottier qui a réuni une foule plus nombreuse qu'anticipée. Un Salon du Livre qui a obtenu un succès sans précédent avec un chiffre de vente de 15,000$. Des activités culturelles qui ont obtenu des réussites et d'autres des faillites... Le départ de la gérante du Carrefour. Les déficits d'opération de l'ACFA et du Comité Culturel, le surplus d'opération du Carrefour. A ce chapitre des bilans soulignons que:

a) Le Carrefour a augmenté ses ventes de 8% par rapport à l'année 1982. Le chiffre

Voir PRINCIPES page 3

Chiffres d'affaire suite de la page 1

d'affaire réalisé au cours de '83 a été de 53,198$ comparé à 49,719 en '82. L'année se termine avec un surplus d'opération de 3,062$ comparé au déficit de '82 (4,347$)

b) La section A.C.F.A. proprement dit se solde par un déficit de (3,569$). Les argents venus directement de l'ACFA provinciale en '83 étaient de l'ordre de 47,866$ comparés à 59,590$ reçus en 1982, une diminution de (11,724$). Donc si la somme reçue du provinciale avait été la même, on aurait sans doute enregistré un surplus de 8,155$

c) C'est également un déficit qui a été enregistré au Comité Culturel (4,133$). Ci-après quelques commentaires venus de l'assemblée, à savoir comment expliquer: que les frais des spectacles soient de 27,577$, que les revenus soient seulement de 8,923$, un excédent des dépenses sur les revenus de (18,654$); la section culturelle pourrait-elle concentrer un peu plus ses efforts à amener dans la région un nombre moindre de spectacles et faire une meilleure sélection parmi les plus populaires lesquels attireraient davantage notre population?

Pour terminer l'assemblée, quelques mots du président provincial, Guy Goyette et de l'agent A.V.D. Raymond Piché. La foule est ensuite invitée à se rendre au Guy Donnelly Sportex pour prendre part au délicieux banquet et danser aux rythmes entraînants de la musique Raymond Rey et son groupe qui ont fait de beaux efforts pour chanter des chants français. Félicitations.

Les invités d'honneur de la journée étaient: Messieurs: Frank Champion Demers, représentant des Provinces de l'Ouest, direction des Langues Officielles, Conseil du trésor; Claude Desrochers, Directeur des Langues Officielles au Ministère de l'Agriculture, Gérald Moffett, représentant de la G.R.C. de Calgary; Raymond Piché, courtier en assurance de la maison Ayotte-Piché; Paul Poirier, Directeur général de l'ACFA provinciale, Guy Goyette, président de l'ACFA provinciale; Berverly English, coordinatrice provinciale au programme des langues officielles du ministère d'emploi et de l'immigration; Daniel Poulin, agent du Secrétariat d'Etat; et Son Excellence Mgr Henri Legaré, Archêveque de McLennan Grouard.



La nouvelle présidente Mme Brigitte Himer accompagnée du président sortant M. Raymond Thibault.

Saviez-vous que...

HOMO SAPIENS

CERVEAU 7 MILLIONS DE CELLULES

BAT 103 689 FOIS EN 24 HEURES

SANG CIRCULE 168 MILLIONS DE MILLE 24 HRES

ONGLES POUSSENT DE .000046 POUCES EN 24 HRES

BOUGE 750 MUSCLES

Si vous êtes un adulte de taille moyenne, vous accomplissez tout ceci en 24 heures:

Votre coeur bat 103 689 fois, votre sang effectue 168 millions de milles, vous respirez 23 040 fois, vous inhalez 438 pieds cube d'air, vous mangez 3.25 livres de nourriture et vous buvez 2.9 pintes de liquide.

Vous perdez 7/8 d'une livre de déchet, vous dites 4 800 mots (même s'ils sont inutiles), vous bougez 750 muscles, vos ongles poussent de .000046 pouces et votre cerveau a 7 millions de cellules qui font de l'exercice.

(Signal - Ligue de sécurité du Québec, septembre 1982)



Il faut 3 500 calories pour faire 1 livre de gras, donc en éliminant 500 calories par jour, vous pouvez perdre 1 livre par semaine.

La femme modérément active a besoin de 12 calories par livre qu'elle pèse et l'homme 15 calories par livre, afin de maintenir son poids constant. Par exemple, si une femme désire maintenir son poids à 115 livres, elle doit limiter ses calories à 1 380 par jour (115 x 12 = 1 380). Un homme dont le poids idéal est de 160 livres devra absorber 2 400 calories par jour (160 x 15= 2 400).

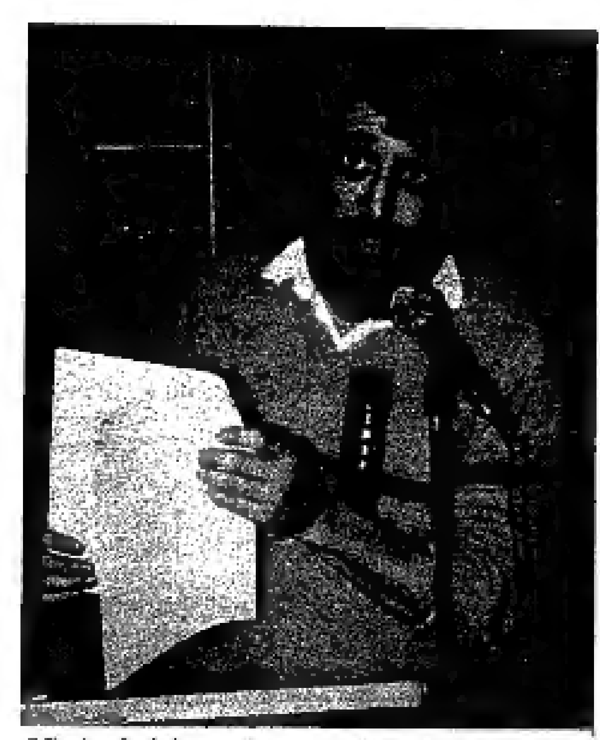
Tiré de: Le Coopérateur Acadien Vol. 2 No. 2

Aucun organisme n'est plus solide que les hommes qui le font marcher et qui savent déléguer leur pouvoir à d'autres pour le faire.

Alfred P. Shan Jr.

ERRATUM

Les lecteurs du Franco auront sans doute pigé que dans l'article Epiphanie Chez Amandine page 12, mercredi 1er février, il s'agissait bien de "mousse au chocolat" et non pas de "mouches au chocolat".


M. André Sarazin, agent de développement communautaire: "... un leadership irrécupérable".

poursuivant si lentement l'objectif d'une école française. Même plus, selon lui, la Régionale risque de sacrifier le principe même de l'école française afin d'accomoder tout le monde et sauvegarder la paix à tout prix.

CONSEIL REGIONAL

Le Conseil régional sera composé des personnes suivantes: de Cold Lake, Mme Annie Aubin; de Grand Centre, M. Gilbert Despins; de Fort Kent, M. R. Mercier; de Lac Corey, Mme Nicole Gaulin; de Bonnyville, quatre représentants; Claude Rondeau, Robert Vincent, Jeanne Robinson et Isabelle Hétu.

M. Ronald Bérubé a été élu au poste de représentant de l'ACFA régionale de Bonnyville au Conseil général de l'ACFA provinciale. Il sera accompagné de Mme Nicole Croteau qui complètera la deuxième année de son terme de deux ans.

PRIX DE FRANCAIS

A chaque année l'ACFA régionale de Bonnyville offre plusieurs prix de français aux étudiants les plus méritants des écoles intermédiaire et secondaire. Les gagnants cette année sont: Paul Dumont, 1er prix, 10e année; Suzanne Rondeau, 2e prix, 10e année; Patrick Mullan, langue et littérature 10; Michel Dumont, langue et littérature 10 prix d'application; Lucie Dallaire, 1er prix langue et littérature 20; Donald Lajoie, 1er prix langue et littérature 20; Johanne Thibault, langue et littérature 20 prix d'application; Doreen Plouffe, 1er prix langue et littérature 30; Nicole Brosseau, 2e prix langue et littérature 30; Louise Lapointe, langue et littérature 30 prix d'application.

A L'HONNEUR

M. Maurice Biron, ancien commissaire d'école, ancien secrétaire du Conseil scolaire, membre de la communauté de Bonnyville depuis 1921 et grand défenseur des droits de la francophonie de Bonnyville a été honoré par l'ACFA lors de cette assemblée annuelle. C'est le Dr. J.-P. Bugeaud avec toute l'éloquence qui lui est connu, qui a fait la présentation de Maurice Biron.

M. Eugène Trottier a lui aussi été honoré pour les nombreuses années de services qu'il a donné de tout coeur à la francophonie de toute la province en tant que représentant de l'ACFA provinciale.

Ce fut ensuite au tour de M. René Dallaire d'être honoré pour son dévouement inlassable à la communauté française de Bonnyville. Il a occupé plusieurs postes au sein de l'ACFA dont la présidence.


De gauche à droite: M. Simon Dallaire, 2e vice-président; M. Henri Lemire, président; Mme Solange Lajoie, 1ère vice-présidente et M. Ubald Ouellette, président sortant.

A Calgary

L'école française, une réalité pour septembre 1984!

Par Jean Paul Perras

Non, ce n'est plus un rêve mais bien une réalité. Les élèves francophones ou de parents francophones de Calgary pourront enfin poursuivre leurs études au niveau primaire en français dès septembre 1984, dans une école bien à eux. C'est ce qui ressort d'un vote des commissaires de la Commission scolaire catholique à la réunion régulière du mardi 24 janvier dernier. Cette décision s'applique à tous les élèves de son territoire qui relèvent de sa juridiction. Véritable témoignage de foi dans un certain concept du Canada, tous doivent s'en féliciter: commissaires, parents et associations.

"Résultat brillant", nous confiait le commissaire Yolande Gagnon, à la pause-café, "auprès des tentatives hésitantes d'il y a cinq ans alors que j'avançais l'idée des écoles bilingues et des cours d'immersion".

Rappelons l'historique. Cette heureuse décision est issue d'un énorme travail bien ordonné dont l'origine remonte à septembre dernier alors que la Commission, répondant à des demandes pressantes et désireuse de respecter les droits conférés par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, décidait d'ouvrir une enquête sur "la possibilité d'ouvrir une école française au sein du système catholique séparé." Un comité "ad hoc" fut créé sous la direction de M. William A. Dever, assistant directeur du Service des programmes.

Au cours d'une série de cinq colloques, son groupe se vit remettre de nombreux mémoires dont un très complet préparé sous les soins du Comité d'éducation de l'ACFA - Régionale de Calgary, présidé par Mme Lise Sirois. Ces divers sondages ainsi que la réponse du public au questionnaire publié dans les journaux et annoncé à la radio et à la télévision, servirent de base au rapport présenté au directeur-général, M. John McArthy, en décembre.

Ce rapport identifie une clientèle immédiate de 192 élèves, sans compter 116 enfants d'âge pré-scolaire: présenté et défendu par M. Dever lui-même, à l'assemblée du 24 janvier, deux seulement de ses trois recommandations furent acceptées sur le champ, après discussion en profondeur, la troisième ayant été prise en délibéré.

La première recommandation acceptée préconise l'établissement à l'école St. Anthony d'une école entièrement française pour desservir un effectif de 156 élèves du niveau primaire, de la maternelle à la 6e année. C'est à la même école St. Anthony que le Lycée Louis Pasteur offre ses cours présentement.

La deuxième recommandation, acceptée également, vise les 28 élèves du cours Secondaire I (7e-8e-9e) et désigne l'école Madeleine d'Houet comme école-clé ou école-centre pour ces étudiants. Le programme d'immersion qui y est dispensé maintenant ne sera pas affecté, mais plutôt enrichi d'un éventail d'options "A" et "B" spécialement préparées pour rencontrer les exigences des francophones dans les domaines culturel, social et linguistique, selon les inscriptions.

La troisième recommandation priait la Commission de défrayer les frais de scolarité des élèves du Secondaire II (10e-11e-12e) - il n'y en a que 8 connus à ce jour - après négociations avec les institutions françaises susceptibles de les recevoir. Sur une motion du commissaire K. Murphy, les commissaires ont jugé prudent de s'enquérir des frais qui seraient ainsi encourus, avant de s'engager irrémédiablement. Par la même occasion l'on cherchera à savoir quel sera le montant des subventions fédérales et provinciales à cet égard. "Nous saurons à quoi nous en tenir à ce sujet dans deux ou trois semaines," déclarait M. Dever après la rencontre.

Interrogé sur les coûts du programme complet, il est de l'opinion que "65,000$ feront l'affaire pour amorcer le programme, compte tenu des octrois. Une fois démarrée, l'école St. Anthony ne coûtera ni plus, ni moins que les autres écoles du système".

A la sortie, M. Yvon Lefebvre, secrétaire des "Parents francophones de Calgary", exultait de joie. A son tour, Lise Sirois se déclarait heureuse de ce résultat éclatant. J'aime la sobriété de son commentaire. "Ce n'est que le début. Nous avons maintenant la responsabilité de faire un succès de cette entreprise".

. Marie J. Woolridge, directrice de la "Société de la Maison Française de Calgary" s'exprimait dans les mêmes termes. "Un début formidable, excellent et positif. Nous sortons enfin de l'ère des "vins et fromages". Mais ne nous en tenons pas là, cependant. Voyons grand et pensons dès maintenant à la deuxième école, prévoyons les études pré-universitaires, pensons à un Centre d'éducation permanente, à un Centre culturel. Ce sont avec de telles institutions que nous ferons enfin rayonner la vie culturelle française dans l'ouest".

Pas décisif en effet - historique même - mais modeste auprès des pas de géant qu'il nous reste à poser. Il s'agit maintenant de créer les structures, susciter et nourrir l'ambiance qui feront de cette école française un foyer de culture et d'enseignement, un centre de rayonnement vibrant vraiment à l'image des francophones de l'ouest. Une nouvelle conquête de l'ouest, en sorte, - pacifique et fraternelle, cette fois - dans l'harmonie, la tolérance et le respect mutuel. Peut-être pourrons-nous enfin réaliser le véritable rêve des Pères de la Confédération et l'aspiration intime et si souvent déçue de tous les francophones du Canada.

EDITORIAL

Le dossier des droits pour la francophonie manitobaine: Qu'en est-il?

Au Collège de Saint-Boniface le 17 janvier dernier 506 personnes (contre 112; 3 abstentions) ont finalement appuyé la recommandation de la Société Franco-manitobaine en votant en faveur de la dernière version des amendements à l'article 23 sur laquelle les députés manitobains se battent actuellement en Chambre.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, les cloches appelant les députés à un vote pour clore le débat en chambre sonnent toujours, les conservateurs ayant refusé de s'y présenter.

Pour bien comprendre l'enjeu retournons en arrière un peu pour revoir les étapes qui ont mené à la situation actuelle.

En 1980, Roger Bilodeau a refusé de payer une contravention pour excès de vitesse parce qu'elle était rédigée uniquement en anglais.

D'après Me Bilodeau, qui se base sur le jugement rendu par la Cour suprême dans le cas Forest, les lois manitobaines doivent être passées dans les deux langues pour être valides. Or le Highway Traffic Act n'existant pas en français, rien ne l'oblige légalement à payer sa contravention.

Conclusion si Bilodeau a raison: toutes les lois passées en anglais seulement depuis 1890 n'ont aucune valeur. Evidemment, la Cour d'appel du Manitoba, en 1981, pouvait difficilement donner raison à Me Bilodeau, à moins de créer un chaos légal.

Dans une décision partagée, les juges de la Cour d'appel, pour s'en sortir, ont affirmé que la phrase The acts of the legislature shall be printed and published in both languages n'avait pas une valeur obligatoire. Donc que le mot shall signifiait may.

A ce moment-là, Roger Bilodeau se tourne vers la Cour suprême du Canada. Mais la plus haute cour du pays n'a pas encore donné son opinion parce que le gouvernement provincial a décidé de ne pas prendre le risque que la Cour suprême déclare illégale toutes les lois unilingues.

Pour cela, le gouvernement néodémocrate de M. H. Pawley a entamé, voilà 18 mois, des négociations avec la SFM pour trouver une solution à l'amiable.

Sans entrer dans les différentes étapes, l'arrangement proposé par la province est en gros le suivant: on échange des délais de traduction contre des services limités décrits dans une loi provinciale qui peut être changée par le premier gouvernement hostile venu. (Ce résumé historique est tiré du journal La Liberté, édition du 20 janvier, page 3).

Mais on se souvient aussi que la première entente, en mai 1983, conclue entre la SFM, le gouvernement Pawley et le gouvernement Trudeau consacrait dans la Constitution canadienne non seulement le principe des deux langues officielles au Manitoba, mais aussi les services en français provenant de la province.

Suite aux pressions faites par le parti conservateur en opposition et le plébiscite municipal qui a donné des résultats néfastes pour la francophonie, le gouvernement Pawley a réécri son projet de loi pour consacrer dans la Constitution canadienne que le principe des deux langues officielles. Une loi provinciale qui peut être changée à tout moment fait état des services en français offerts aux Franco-manitobains.

Le Conseil de la SFM a décidé majoritairement de suivre la route politique au lieu de la route juridique. Les membres de la SFM réunis en assemblée générale spéciale se sont rangés massivement du côté de leur association.

Qui a raison, qui a tort, impossible à dire. C'est comme tirer au sort, un jeu de chance, une gageure que de prendre une décision de la sorte. D'un côté, de souhaiter une décision de la Cour suprême du Canada c'est de risquer obtenir que des principes et l'obligation de traduire toutes les lois de la province. De l'autre côté, de souhaiter un règlement politique par la promulgation d'une loi provinciale donnant des services en français c'est de risquer de les perdre plus tard suite à l'élection d'un gouvernement anti-sympathique à l'égard des francophones. Quel dilemme!

Chose certaine, ce qui se passe au Manitoba a des répercussions à travers le pays, et pas moins en Alberta. Le "backlash" manifesté au Manitoba a créé des inquiétudes chez le leadership de la francophonie albertaine.

Qu'arriverait-il en Alberta si l'ACFA se trouvait dans une situation semblable, elle qui négocie présentement avec le ministre de l'éducation sur les changements à apporter à la loi scolaire afin de répondre aux besoins de la francophonie?

Quelle voie la francophonie albertaine voudra-t-elle que l'ACFA poursuive pour défendre et retrouver ses droits?

Oserait-on souhaiter que lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA, le 3 mars prochain, pendant le forum prévu à cet effet, quelques membres poseront des questions pertinentes sur la route que prend l'association et les résultats qu'elle anticipe. Discusion intéressante et importante en perspective, n'est-ce pas?

Paul Denis

Lettres ouvertes

On veut un conseiller bilingue

J'aimerais ici apporter certaines précisions concernant l'article paru dans Le Franco-Albertain du 25 janvier dernier, intitulé "On veut un conseiller bilingue au Centre de Main-d'Oeuvre de Peace River". Je profiterai également de l'occasion pour vous faire part des mesures que nous prendrons pour améliorer la situation.

Nous reconnaissons effectivement que la région de Rivière la Paix comprend de nombreux Francophones et devrait donc bénéficier de services en français. Toutefois, nous tenons à souligner qu'aucune région de l'Alberta n'a été officiellement identifiée par le gouvernement fédéral comme étant un "district bilingue"

La représentante régionale des langues officielles et les directeurs locaux des Centres d'emploi de Peace River et de Grande Prairie ont organisé deux (2) réunions avec le Comité exécutif de l'A.C.F.A. régionale de Rivière la Paix. Ces réunions, qui se sont tenues aux mois de novembre et janvier deniers, avaient pour objectif de connaître les besoins de la communauté francophone de la région. Ce processus de rétroaction a ainsi permis à la Commission de l'emploi et de l'immigration de prendre des mesures nécessaires pour améliorer ses services.

Lors de la réunion du 11 janvier dernier, soit celle relatée dans l'article précité, nos délégués ont expliqué que le poste de conseiller en emploi n'a pu être comblé pour deux (2) raisons: restrictions budgétaires et quantité insuffisante de travail pouvant justifier la présence de deux (2) conseillers en emploi à Peace River. Cette rencontre a quand même porté fruit, puisque nous avons entrepris des démarches en vue d'embaucher un agent d'assurance bilingue. Contrairement au secteur de l'emploi, les demandes relatives à l'assurance-chômage justifient l'embauchage d'un nouvel employé. Nous espérons combler ce poste en avril. Ce poste bilingue additionnel viendra s'ajouter à celui de la réceptionniste déjà en place.

De façon à permettre à nos clients de recevoir des services en français dans le domaine de l'emploi, un système a été établi pour qu'ils puissent être mis en contact avec l'employé bilingue de High Prairie. Ils peuvent, à partir du Centre d'emploi de Peace River, obtenir la communication téléphonique avec cet employé. Si ce dernier doit rencontrer certains de ces clients, il leur donnera rendez-vous au bureau de Peace River.

Une évaluation sera à nouveau effectuée dans six (6) mois, afin de déterminer si les besoins de nos clients ont été rencontrés. Le nouveau poste bilingue devrait améliorer la prestation de nos services.

J'espère que ces renseignements ont su clarifier la situation. Pour tout renseignement supplémentaire concernant nos services en français, n'hésitez pas à entrer en contact avec Beverly English, représentant régional des langues officielles: (403) 420-2353.

R.G. Gates
Directeur général régional
Région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest
Emploi et Immigration Canada



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - [illegible] rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-6??.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Réunion annuelle de l'ACFA régionale de Saint-Paul

Par Jules Van Brabant

Malgré le froid et une température très inclémente un bon nombre de membres de l'ACFA de la Régionale de Saint-Paul vinrent au Centre Culturel pour prendre part à leur Assemblée Annuelle, jeudi soir le 26 janvier 1984. Pour cette assemblée nous étions honorés de la présence de M. Eugène Trottier (agent de relations émérite) et personnage bien connu de la francophonie albertaine; de Mme Louiselle Daigneault du bureau d'éducation provincial, qui nous a transmis un message très encourageant de la part de notre Président Général de l'ACFA, M. Guy Goyette; de M. Raymond Piché, responsable de l'Assurance Vie Desjardins, qui nous a expliqué brièvement les changements apportés au vieux plan d'Assurance Sécurité Familiale; de M. Jean Pierre Roy de Radio Canada, qui a fait quelques interviews; et de l'Agent de Police de la GRC M. Gérald Moffet de Airdrie Alberta, qui nous a longuement parlé de la question de bilinguisme dans la GRC. Le message important qu'il nous a laissé est de demander des services en Français, car c'est définitivement notre droit comme citoyen canadien.

L'ordre du jour, toujours très chargé à nos Assemblées Annuelles, comportait de nombreux rapports, qui avaient été distribués au préalable à tous les membres présents. Il y avait donc:

Le rapport du Président énumérant le grand nombre d'activités très variées tenues au cours de l'année écoulée.

Les rapports financiers qui en somme nous démontraient que nos opérations sont très viables; que nous avons un investissement capital dans notre Centre Culturel d'environ 700,000$, et que nous n'avons qu'une dette de quelques 73,000$. Un vrai miracle de constater qu'après le sinistre du 17 mars 1981, où nous étions tous sur le point d'abandonner le bateau à cause du manque de fonds et d'un certain découragement temporaire, nous voici aujourd'hui avec un monument qui fait l'honneur et la joie de tous. Onze autres rapports nous furent présentés par les représentants du, Carrefour, du Comité d'Education, du Centre Culturel, de la Cabane à Sucre, du Comité des Spectacles, des Goélands, du Comité Historique (musée), des Scouts, des Blés d'Or, d'Héritage Franco-Albertain et du représentant du Franco-Albertain. Mon Dieu quelle ruche d'activités et d'accomplissements dans tous ces domaines. Nous comptons environ 130 personnes qui sont membres attitrés de tous ces groupes et comités bénévoles. Oui, nous le déclarons avec fierté," notre Centre Culturel, où presque toutes nos fonctions ont lieu, est une vraie ruche d'activités quasiment à tous les jours de l'année. C'est le lieu de rencontre le plus achalandé à Saint-Paul".

M. Rémi St-Arnaud accompagné de son épouse Rita reçoit une plaque commémorative en reconnaissance de ses trois années de service à la présidence de l'ACFA. Mme Fernande Bergeron a fait les honneurs.

Voici la liste du nouvel exécutif de l'ACFA Régionale de Saint-Paul pour l'année 1984: Nouveau Président: M. Paul Marchand.

Directeurs: Mme Yvonne Caouette et Adélard Poirier, tous deux nouvellement élus, Mme Germaine Champagne et M. Roland Charron (2ème terme), Vice-président: M. Jean Amyotte. Coordonnatrice: Mme Fernande Bergeron, Trésorière: Mme Murielle Christenson, Représentants(tes) des régions: Saint-Edouard: Thomas Lamontagne (nouveau), Lafond: Mme Fernande de Journault (réélue), Mallaig-Therrien: M. Laurent Amyotte (réélu). Saint-Vincent: M. Georges Leroux (2e terme).

Je crois que je puis me faire le porte parole de tous les francophones de la Régionale de Saint-Paul pour remercier très sincèrement M. Rémi St-Arnault qui fut le Capitaine des troupes pendant les trois dernières années. Il a reçu une ovation enthousiaste des membres présents, lorsqu'il quitta son poste de président. Rémi s'est toujours montré à la hauteur de ses lourdes responsabilités.

En témoignage de gratitude une plaque commémorative lui fut remise au nom de l'ACFA Régionale de Saint-Paul par Mme Fernande Bergeron notre coordonnatrice. Mme Rital St-Arnault, épouse de Rémi, reçu une belle gerbe de fleurs.

Deux membres sortants de l'Exécutif, M. Laval Pelchat et Mme Cécile Routhier reçurent chacun une plaque souvenir, en remerciement pour leur grand dévouement à la cause.



Le nouveau président M. Paul Marchand remercie les membres de leur confiance. Assis près de lui, M. Rémi St-Arnault, président sortant.

La soirée se termina par un vin-fromage qui fut très apprécié de tous. A.M. Paul Marchand, notre nouveau président, aux membres de son exécutif nous vous souhaitons le plus grand succès possible au cours de l'année. Je suis certain que vous pouvez compter sur le support et la collaboration d'un très grand nombre de bénévoles, qui sont toujours prêts à seconder vos efforts et d'appuyer vos directives.

Saint-Paul fête son 75e anniversaire cette année, il faut donc montrer que nous avons hérité de la vaillance de nos PIONNIERS et que nous en sommes très fiers. Ensemble concentrons nos efforts; le succès nous est assuré. AH OUI!!! à Saint-Paul ça marche.

Le projet de réforme du Senat ignore les communautés francophones hors Québec

OTTAWA — Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, trouve inacceptable que le projet de réforme du Sénat, rendu public le 31 janvier, ne propose rien qui puisse assurer une représentation des communautés francophones hors Québec dans un Sénat où la protection des minorités francophones constitue une des fonctions essentielles.

"Ce projet de réforme du Sénat ignore complètement les communautés francophones hors Québec en ne garantissant pas dans le mode d'élection des sénateurs des mécanismes qui assureraient une représentation des communautés francophones hors Québec au Sénat", affirme le président de la F.F.H.Q.

Par ailleurs, selon M. LeTourneau, l'élection des sénateurs pour un seul mandat de neuf ans va à l'encontre du principe d'imputabilité des élus face à leurs électeurs en régime démocratique et aurait pour effet de consacrer l'inertie de cette Chambre haute que la Fédération juge pourtant nécessaire pour assurer la protection des communautés francophones hors Québec, représenter les intérêts régionaux et revoir les lois adoptées par la Chambre des communes.

Selon M. LeTourneau, "La double majorité au cours d'un vote au Sénat donne effectivement aux sénateurs francophones un pouvoir défensif sous la forme d'un droit de veto sur les législations relatives aux droits linguistiques. Mais que vaut ce droit de veto pour les communautés francophones hors Québec si elles ne sont pas représentées lors du vote?".

"Il est extrêmement important pour les communautés francophones hors Québec que tous les députés et sénateurs étudient ce projet de réforme et le modifient de façon à garantir une représentation équitable des communautés francophones hors Québec dans un Sénat réformé" de conclure le président de la F.F.H.Q.

Concours Jean Patoine

BUT:

Le but de ce concours est de commémorer la mémoire du Rév. Père Jean Patoine par l'octroi d'un prix annuel décerné à des jeunes Franco-albertains afin de les encourager dans leur développement professionnel en français.

Les fiduciers du Fonds Commémoratif Jean Patoine vous invitent à participer à son concours.

Il faut souligner que les fiduciers ne sont que les gestionnaires du Fonds et ne participent pas au choix du gagnant. Un jury de personnes qualifiées sera choisi et déterminera d'une façon anonyme le meilleur travail soumis.

CONDITIONS:

1. Albertain(e) âgé(e) de 15-30 ans. (Un Franco-albertain c'est soit quelqu'un qui est né en Alberta ou bien quelqu'un qui a habité l'Alberta pendant au moins quatre ans, ou bien quelqu'un qui est résident en Alberta depuis au moins douze mois au moment où le jury fait sa décision.

2. Un travail soumis en français.

3. Le travail sera une oeuvre de création: histoire, journalisme, roman, recueil de poésie ou de chant, théâtre (auteur).

4. Un travail littéraire de 5,000 - 10,000 mots.

5. Le sujet sera jugé pour son contenu ainsi que la qualité de la langue française.

6. Le travail, dactylographié, sera soumis avant le 1er juin 1984

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au:

FONDS COMMEMORATIF JEAN PATOINE
10009 - 109e rue, pièce 203
Edmonton, Alberta
T5J 1M4



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Du hockey d'amateurs

Evidemment, il m'est difficile de penser pour vous. Mais pour ma part, cela me frustre au plus haut point de voir dans quel bateau nos petits hockeyeurs canadiens se sont faits embarquer par leurs adversaires finlandais, avant même que ne débutent les jeux olympiques d'hiver de Sarajevo. Ca me frustre de voir qu'on trébuche encore sur l'obstacle "professionel" du sport.

Ah! au moment de lire ces lignes, les jeux sont probablement terminés. En fait, si mes calculs sont bons, vous lisez probablement ces lignes en avril ou en mai, dépendant des succès (lire "insuccès") des services postaux de votre région. Mais je n'arrive pas encore à m'expliquer quel genre de raisonnement on a pu suivre pour disqualifier trois de nos porte-couleurs avant que la compétition ne débute.

Bien sûr que ces gens-là ont en poche des contrats professionnels. Bien sûr que selon les règlements internationaux, ils devraient être exclus de toute compétition amateur de ce niveau. Mais comment accepter une telle décision.

Quand on écrit un règlement ou une politique, on évite de dévier de cette ligne de conduite. Le conservateur moyen va surtout se tenir à l'écart de tout précédent. Cependant, ces joueurs n'empochent aucun salaire et sont à évoluer au même niveau que leurs adversaires européens.

Je pense personnellement qu'il faut repenser certains de ces statuts, surtout en tenant compte du contexte socio-économique dans lequel on évolue présentement. Le Système (notez le "S" majuscule) capitaliste a fait du hockey un produit de consommation où les gains vont au plus fort. L'arrivée subite de l'Association Mondiale de Hockey a ouvert toutes grandes les portes de l'embauche et de la vente aux enchères du bétail sur patins. Des jeunes, tels Gretzky, Howe, Messier et Lafontaine n'avaient plus leur place dans les rangs juniors. Elevons-les donc au niveau professionnel de façon à améliorer l'image de notre cirque ambulant.

Mais d'autres, qui se trouvent un peu coincés entre les deux mondes, ne peuvent profiter de rien. Ils n'apprennent plus du junior parce qu'ils sont trop forts pour ces rangs, et sont trop faibles pour évoluer dans la LNH. Une compétition telle qu'offerte aux jeux olympiques peut leur donner une expérience incroyable. Et cela leur est refusé?

Probablement que les Canadiens n'auraient pas fait mieux s'ils avaient aligné dans leurs rangs ces trois bonshommes. Peut-être les responsables ont-ils eu raison de leur refuser accès à ces jeux sur les bases d'un précédent indésirable. Peut-être voulons-nous jouer à l'autruche (surtout monsieur Eagleson) en accusant et amenant avec nous, d'autres pays.

Mais avez-vous remarqué que les Russes, grands maîtres de ce sport, n'ont pas bronché? Ils n'ont pas eu peur de perdre...eux!

Bonne Semaine



A vendre

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

A vendre pièces crochetées à la main, pour veste, châle, gilet. Communiquez après 5 heures 469-3206.

SERVICES DE GARDERIE

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

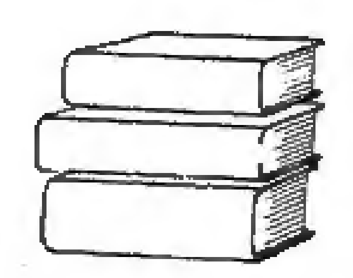
DIVERS

Recherche dame ou jeune fille comme compagne. Chambre gratuite doit se nourrir. Contactez 488-2204.

Syrop d'érable du Québec 12$ pour 2 litres, 22$ pour 4 litres. Lucie 489-8602.

A Edmonton

SALON DU LIVRE



5000 titres - 50000 volumes

Edmonton reçoit l'exposition du livre d'expression canadienne française du 14 au 17 février 1984. Le Salon promouvoit la culture canadienne française par l'intégration du Livre canadien d'expression française non seulement dans les bibliothèques publiques et scolaires mais également dans les foyers. Pour réaliser cet objectif, l'exposition offrira 5,000 titres et 50,000 livres. Tous ces titres sont des nouveautés parues au cours des dernières années. Le public pourra consulter et acheter volumes, disques et cassettes sur place.

Plusieurs activités accompagnent l'exposition: soirée d'ouverture, films de l'O.N.F., pièce de théâtre, ateliers présentés par des auteurs, kiosques d'artisanat et spectacles.

Ce salon aura lieu à la cafétéria de la Faculté St-Jean, 8406 - 91e rue, Edmonton. Voici le programme au complet:

Mardi, 14 février 1984

ACTIVITES DE LA JOURNEE

9 h 00 à 22 h 00	Visite du Salon: Exposition de livres Faculté St-Jean(cafétéria)
9 h 00 à 18 h 00	Films: l'Office national du film présente des films français produits au Canada Faculté St-Jean (Salle 03)
13 h 00	Théâtre: Le théâtre français d'Edmonton présente: AU PAYS DES CONTES BLEUS Faculté St-Jean (auditorium) Prix d'entrée: 3.00$ par personne
15 h 00 à 17 h 00	Radio TAM TAM: Radio Canada (CHFA) diffuse en direct du Salon.
20 h 00	OUVERTURE OFFICIELLE Bienvenue: Madame Gamila Morcos, doyen de la Faculté St-Jean Invité d'honneur: M.David Kilgour, député fédéral de Strathcona Vins et fromage. Gracieusement offert en partie par la Maison du Québec.
20 h 40	Spectacle: Artiste invité - Yves Lévesque, auteur, compositeur, interprète Faculté St-Jean (cafétéria)
21 h 15	Réception: Faculté St-Jean (cafétéria)
22 h 30	Fermeture

Mercredi, 15 février 1984

ACTIVITES DE LA JOURNEE

9 h 00 à 22 h 00	Visite du Salon: Exposition de livre Faculté St-Jean (cafétéria)
9 h 00 à 18 h 00	Films: L'Office national du film présente des films français produits au Canada Faculté St-Jean (Salle 03)
13 h 00	Théâtre: Le Théâtre français d'Edmonton présente: LE PAYS DES CONTES BLEUS Faculté St-Jean (auditorium) Prix d'entrée: 3.00$ par personne
15 h 00 à 17 h 00	Radio TAM TAM: Radio Canada (CHFA) diffuse en direct du Salon.
9 h 00 à 15 h 30	Auteurs: Animation et discussion à la Boîte à Popicos. Jocelyne Deschêne, L'AUTOBUS A MARGOT et LE CHEVAL DE PLUMES Marguerite Primeau: MAURICE DUFAULT, SOUS-DIRECTEUR auteur albertain (Fac. St-Jean) Sylvie Duranceau: dessinatrice (technique d'illustrations du livre) illustratrice de l'AUTOBUS A MARGOT
20 h 00	SOIREE DES AUTEURS Présentation de: Jocelyne Deschêsne Sylvie Duranceau Marguerite Primeau Chorale COLIBRI
21 h 15	Réception Faculté St-Jean (cafétéria)
22 h 00	Fermeture

Jeudi, 16 février 1984

ACTIVITES DE LA JOURNEE

9 h 00 à 22 h 00	Visite du Salon: Exposition de livres Faculté St-Jean (cafétéria)
9 h 00 à 18 h 00	Films: L'Office national du film présente des films français produits au Canada Faculté St-Jean (cafétéria)
13 h 00	Théâtre: Le Théâtre Français d'Edmonton présente: AU PAYS DES CONTES BLEUS Faculté St-Jean (auditorium) Prix d'entrée: 3.00$ par personne
15 h 00 à 17 h 00	Radio TAM TAM: Radio Canada (CHFA) diffuse en direct du Salon Auteurs: Animation et discussion à la Boîte à Popicos Jocelyne Deschêsne: L'AUTOBUS A MARGOT et LE CHEVAL DE PLUMES
	Sylvie Duranceau: dessinatrice (technique d'illustrations du livre) illustratrice de l'AUTOBUS A MARGOT Marguerite Primeau: MAURICE DUFAULT, SOUS-DIRECTEUR auteur albertain (Université de l'Alberta et Ecole J.H. Picard)
20 h 00 à 21 h 45	Film: MARIA CHAPDELAINE Faculté St-Jean (auditorium) Entrée gratuite
22 h 00	Fermeture

Vendredi, 17 février 1984

ACTIVITES DE LA JOURNEE

9 h 00 à 16 h 00	Visite du Salon: Exposition de livres Faculté St-Jean (cafétéria)
9 h 00 à 16 h 00	Films: L'Office national du film présente des films français produits au Canada Faculté St-Jean (Salle 03)
13 h 00	Théâtre: Le Théâtre Français d'Edmonton présente: LE PAYS DES CONTES BLEUS Faculté St-Jean (auditorium) Prix d'entrée: 3.00$ par personne
16 h 00	Fermeture



L'exposition du "LIVRE CANADIEN D'EXPRESSION FRANCAISE" est présentée grâce à la collaboration des organismes suivants: L'A.C.F.A. régionale, la Faculté St-Jean, l'Office national du film, La Librairie Le Carrefour d'Edmonton, l'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.L.F.) et le Conseil des Arts du Canada.

Tous sont invités à venir passer quelques moments ou une journée entière. Pour plus de renseignements communiquez avec Marlyne Pearson: 432-1137 ou Pierre Potvin: 469-4401.

Consept de Pro Coro: Variété et dynamisme

Par Claude Roberto

"Les impressionnistes Français"
Directeur artistique: Michel Gervais
Le 5 février à 20 h
Eglise McDougall, Edmonton

"Nous avons voulu chanter non seulement du Ravel et du Debusy mais aussi les airs des compositeurs qu'ils influencèrent", explique Michel Gervais. Au programme de ConSept, figuraient donc les six chansons de l'Allemand Hindemith (1939), les Quatrains Valaisans de Milbaud (1939), les Bendita Sabedoria de Villa Lobos (1958) ainsi que des chants folkloriques de Poulenc et Canteloube.

Après le lyrisme de Ravel, suivirent la philosophie profonde de Villa-Lobos basée sur l'Ancien Testament, et les airs de Poulenc, fort légers et remplis de malignité. Et aux quatre prières immortelles de St-François d'Assise, écrites en 1948 par Poulenc pour un choeur de moines, succédèrent les chants auvergnats de Canteloube, simples et passionnés, remarquables pour leur mélange d'émotion érotique et d'humour.

Les mélodies de Canteloube étaient présentées dans leur dialecte original, un mélange de latin et de celte. D'abord composées pour un orchestre et une voix de solo, Michel Gervais sut habilement les adapter à un choeur. "Et j'ai eu la chance de discuter avec Marc Honegger de leur arrangement", précise Monsieur Gervais. Marc Honegger, musicologue Français internationalement reconnu, était récemment de passage à Edmonton pour une série de conférences à la Faculté St-Jean.



Concept en répétition au Concertgebow à Amsterdam

ConSept offrit une interprétation impeccable, dynamique et nuancée. Tour à tour sérieux ou détendu, le choeur sut s'adapter sans difficulté au style des différents fragments de musique.

Linda Perillo (soprano) brilla en solo dans les trois beaux oiseaux du Paradis de Ravel et Eva Bostrand (soprano) fut en partie responsable du succès des mélodies de Canteloube.

Enfin une atmosphère particulière dominait dimanche soir tout au long du concert. Elle provenait de la solide union existant entre Pro Coro et son auditoire, et de la complicité présente à l'intérieur même du choeur.

pour le Rond-Point 84

Un service d'hébergement

Edmonton - L'ACFA régionale d'Edmonton prépare présentement un service d'hébergement pour les membres de l'ACFA de l'extérieur de la ville d'Edmonton qui viendront au Rond-Point '84, le 3 mars prochain.

Par les années passées, l'ACFA provinciale venait en aide financièrement aux gens de l'extérieur en contribuant à payer une partie de leurs frais d'hôtel. Cette année, l'ACFA n'est pas en mesure d'offrir cette aide.

Le responsable du Rond-Point, M. Guy Lacombe, ne croit pas que cela ne diminuera pour autant la participation des membres de l'ACFA qui demeurent en dehors d'Edmonton. "Pour un grand nombre de membres de l'ACFA, estime-t-il, le Rond-Point constitue un événement important et les gens viendront aussi nombreux même s'ils doivent assumer la totalité de leurs dépenses".

Le colloque sur la jeunesse attirera à lui seul un bon nombre de participants, prévoit-on, de même que l'assemblée annuelle de l'ACFA, les autres assemblées annuelles qui auront lieu à la même occasion, ainsi que les activités récréatives de la soirée dont le spectacle de variétés que prépare présentement Francophonie-Jeunesse de l'Alberta.

D'autre part, les organisateurs du Rond-Point espèrent être en mesure d'annoncer d'ici quelques jours quel sera l'orateur invité au banquet du Rond-Point. Un orateur de marque contribue toujours à attirer un bon nombre de personnes.

Toute les activités du Rond-Point auront lieu cette année en une seule journée, soit le samedi 3 mars. Plusieurs gens de l'extérieur arriveront à Edmonton dès le vendredi et retourneront chez eux le dimanche, ce qui représente deux nuits à Edmonton.

"Si les gens de l'extérieur veulent bien se prévaloir du service gracieux que leur offre la régionale d'Edmonton, de dire M. Lacombe, non seulement on réalisera une économie importante, mais en plus on resserrera les liens de la francophonie albertaine".

Tous ceux et celles qui désireraient profiter du service d'hébergement d'Edmonton sont priés de communiquer directement avec la régionale à l'adresse suivante:

9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1
Tél: 469-4401

"C'est au Premier Ministre de dissiper les ambiguités"

OTTAWA - Il revient au premier ministre Trudeau de dissiper les ambiguïtés qu'ont créées le ministre de la Justice et son procureur, Me Brad Smith, en présentant à la Cour d'appel de l'Ontario une interprétation restreignante de l'article 23 de la Charte des droits et libertés en ce qui touche la gestion et le contrôle des institutions scolaires par les Franco-Ontariens.

Dans un télégramme en date du 25 janvier, la Fédération des Francophones hors Québec demande au premier ministre Trudeau qu'il précise les déclarations ambiguës du ministre de la Justice dans la cause des Franco-Ontariens.

Le président de la Fédération, M. Léo LeTourneau, demande également au premier ministre d'exprimer les intentions du gouvernement de favoriser une interprétion généreuse de la Charte des droits et libertés qui permettrait une reconnaissance élargie des droits des Francophones hors Québec.

"Quel genre d'intervention doit-on attendre du gouvernement fédéral quand d'autres causes seront amenées devant les tribunaux par des Francophones de l'Ontario ou d'autres provinces?", conclue M. LeTourneau.

Brigitte Himer, présidente de l'ACFA

Par Simone Laberge

En effet c'est la première fois qu'une femme se présente et est élue à la présidence de l'A.C.F.A. régionale de Rivière la Paix. Brigitte Bouchard-Himer a été élue par acclamation lors de l'assemblée annuelle qui a eu lieu le 28 janvier dernier.

Brigitte a toujours été très active au sein de la francophonie, elle s'est dévouée spécialement à promouvoir le scoutisme régional. Depuis un an elle occupait le poste de 2ème vice-présidente à l'ACFA.

Au cours de son message, elle se dit heureuse de la confiance que la population lui accorde. Les objectifs qu'elle poursuivra au cours de son mandat se résume à: Défendre les droits des francophones de la région dans tous les domaines, culturel, éducationnel, socio-économique, et demeurer sensible à toutes les demandes de la population. Elle incite les gens à faire connaître leurs besoins, à donner leurs suggestions, à donner leurs noms s'ils sont disponibles pour collaborer, elle sera toujours heureuse de leur participation. Elle ajoute "Je suis une mère de famille avec des enfants encore tout jeune, ce qui veut dire que mes responsabilités seront partagées, mais je sais que je pourrai compter sur la collaboration de mon exécutif. Si à la fin de mon terme je peux dire que nous, l'ACFA, avons travaillé pour la cause Canadienne-française dans notre région, que nous avons pu faire renaître soit par les idées lancées ou poussées, soit par l'obtention d'un droit qui nous est dû, soit encore par notre présence toujours active, ou que ce soit tout cela, si moi, je peux dire, si d'autres peuvent dire, je suis fière d'être canadien-français j'aurais atteint mon objectif".

Elle termine en souhaitant la bienvenue aux deux nouveaux vice-présidents élus qui formeront son exécutif. Ce sont: Laurent Lamoureux, administrateur de la Ville de McLennan et Gérard Mackell de Girouxville.

Le Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean vous invite à une conférence pour parents francophones intitulée:

Mon enfant préfère parler anglais

Date: Mercredi, le 22 février 1984

Heure: 19 h 30

Lieu: Ecole Father Jan
15 Mission Avenue
St-Albert, Alberta

Conférenciers:

Germaine Poaliot et Suzelle Roberge de Sherbrooke (Québec), auteurs de la Méthode Dynamique.

A la Faculté St-Jean

Une nouvelle méthode pour apprendre le français

Par Michel Rocher

Mme Roberte LE-BOULANGER SALERNO chargée de cours à la Faculté Saint-Jean a bien voulu répondre au Franco suite à la conférence de Monsieur Marc ARGAUD invité par la Faculté Saint-Jean au sujet de la nouvelle méthode pour enseigner le français, il s'agit de la méthode nommée "ARCHIPEL".

Le Franco: Madame SALERNO pourquoi avez-vous choisi la méthode "ARCHIPEL" pour enseigner le français aux élèves de l'Alliance Française?

MADAME SALERNO: Pourquoi avons-nous choisi "Archipel"? Parce que c'est une méthode basée sur une pédagogie de la communication.

Avant l'étudiant sortait d'un cours de français avec un "savoir linguistique" et l'on s'apercevait que ce savoir ne lui permettait pas de communiquer dans une situation véritable. Le but d'Archipel, c'est de donner un "savoir-faire verbal" c'est à dire de permettre à l'étudiant de communiquer quelle que soit la situation.

Pour cela, les cours ne sont pas divisés par de point grammaire, mais par situations de communication. Ainsi, telle leçon traitera du passé-composé, telle autre de l'imparfait, telle autre encore du conditionnel, au contraire ces différents temps et modes pourront être présentés dans la même utilité si les impératifs de la communication l'imposent. Il ne sert à rien de connaître les temps indépendemment les uns des autres si on ne sait pas les employer les uns avec les autres.

Il s'agit donc avant tout de répondre aux "besoins langagiers" de l'étudiant dans une situation donnée.

Par ailleurs cette méthode permet de démystifier ce que l'on a appelé pendant des années "le français de France". En effet, autrefois on enseignait à l'étudiant un français "incolore, inodore et sans saveur" ce qu'on appelait encore le français standard, qui n'était parlé nulle part.

Une fois au Québec ou en France, l'étudiant qui avait appris ce français dit standard, était incapable de comprendre et de se faire comprendre.

Archipel, au contraire, présente les différents accents, les différents niveaux de langage que l'on peut rencontrer tous les jours, dans la rue, que l'on s'adresse à un lycéen, à un ouvrier, à une secrétaire... Le but de l'Alliance française d'Edmonton est de permettre à ses étudiants d'être en contact avec les multiples aspects de la vie culturelle française, du Canada et de France, la langue française étant le véhicule et l'expression de cette diversité culturelle.

LE FRANCO: Quand allez-vous commencer à pratiquer cette méthode?

Madame SALERNO: "Cette méthode" commence à être utilisée dès maintenant, nous avons tout le matériel nécessaire pour l'appliquer depuis janvier 84.

P.S.: ARCHIPEL: Méthode de français de Janine Courtillon et Sabine Raillard avec la collaboration de Hélène Gauvenet et Marc Argaud. Edité chez Hatier-Didier cour du CREDIF.

Conseils pratiques pour comprendre certaines élucubrations

Par Michel Rocher

Une charmante vieille dame, assurément d'un âge canonique, ayant peut-être visitée la France dans sa prime jeunesse quelques vingt ans avant la dernière guerre mondiale, et à qui, sur le tard, est venue quelques réminiscences, et a sentie le besoin impérieux de relater quelques vieux souvenirs de voyages. Souhaitons que quelques parents ou amis aient songé à lui remettre depuis sa montre à l'heure avec beaucoup de ménagement bien entendu.

Sinon deuxième hypothèse: a imaginer cette belle Ame au cours d'un voyage et en quête de sensations fortes en proie à quelques fantasmes à exorciser ne soit allée galvauder ses dentelles dans quelques lieux mal famés à la recherche d'un exotisme de pacotille, ou d'un Apollon de barrière dans des endroits où gravite une faune interlope comme il se trouve malheureusement auprès de toutes les grandes cités que cela soit en Europe, en Amérique du Nord, du Sud, ou d'Asie.

Il y a fort longtemps un philosophe dont je ne me rapelle pas le nom a parlé de la paille que l'on voit dans l'oeil du voisin et de la poutre que l'on ne voit pas dans le sein.

Ce devrait être un grand voyageur assurremment.

Ecole nationale de la chanson populaire

Un grand événement pour les artistes de la chanson populaire se prépare. Il s'agit de la première Ecole nationale de la Chanson populaire, organisée par la Fédération culturelle des Canadiens français, en collaboration avec ses associations culturelles provinciales.

L'Ecole nationale de la Chanson populaire se tiendra à Winnipeg, Manitoba entre les 17 mars et 24 mars 1984 et offrira aux artistes francophones la possibilité de perfectionner leur art sous la direction de spécialistes en écriture, en musique et en direction artistique.

Cette semaine de formation artistique se clôturera par une soirée Gala où chaque artiste se présentera en spectacle le 24 mars.

Pour plus amples renseignements, veuillez contacter votre association culturelle provinciale ou le bureau national de la Fédération culturelle de Canadiens français à l'adresse suivante:

C.P. 28, succursale Norwood Grove,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B8
(204) 247-4780

ACFA
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
423-1680

Mesures réglementaires sur l'utilisation de certains fumigants

OTTAWA, le 23 janvier 1984 – Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé aujourd'hui son intention de suspendre le droit d'utiliser cinq produits chimiques comme fumigants au Canada.

Les fumigants servent à lutter contre un grand nombre de parasites des aliments de conservation et des sols.

Monsieur Whelan projette donc de suspendre l'homologation du tétrachlorure de carbone, du sulfure de carbone, du chlorure d'éthylène, du bromure d'éthylène et de l'alcool allylique. Ces produits chimiques ont sans aucun doute un effet néfaste sur la santé. A l'exception du bromure d'éthylène, ils sont très peu utilisés au Canada et ne sont pas indispensables à la production agricole.

Le Ministre a l'intention de suspendre également l'homologation du bromure d'éthylène, en continuant cependant à en autoriser l'emploi en meunerie, si on prouve qu'il y est indispensable.

Dix autres fumigants, sur lesquels se penchent les spécialistes d'Agriculture Canada, de Santé et Bien-être social Canada, d'Environnement Canada et de Pêches et Océans Canada, pourraient faire aussi l'objet de mesures réglementaires, dont la suspension de l'homologation. Ces produits sont les suivants: phosphure d'aluminium, chloropicrine, dazomet, hydrocarbures chlorés en C3, dichloropropène-1, 3, oxyde d'éthylène, cyanure d'hydrogène, bromure de méthyle, métam-sodium et isothiocyanate de méthyle.

Ces produits présentement à l'étude servent strictement à des fins industrielles et commerciales. Le grand public ne peut se les procurer.

Monsieur Whelan a déclaré que certains fumigants du deuxième groupe, dont on ne possède pas toutes les données, jouent un rôle important dans le secteur des aliments et des fibres au Canada. Il démande non seulement qu'on lui soumette des données supplémentaires mais que les utilisateurs et autres intéressés fassent part de leur point de vue sur l'importance de ces produits et sur la disponibilité de leurs substituts.

"D'après les renseignements dont nous disposons, quelques-uns de ces produits sont très importants, a poursuivi Monsieur Whelan. A titre d'exemple, certains servent à la fumigation des céréales destinées à l'exportation. Il s'agit là d'une exigence de nos partenaires commerciaux.

"Avant d'aller de l'avant, je désire que les intéressés se prononcent en détail. Mes fonctionnaires ont d'ailleurs déjà sollicité la collaboration des représentants de la profession, qui doivent faire parvenir leurs commentaires dans les 90 jours", a conclu Monsieur Whelan.

LE TOFU SE RAFFINE

(SHS) Connaissez-vous le «tofu aux herbes de Provence» ? Un chercheur en nutrition de l'Université de Montréal, désireux de trouver du travail à des amis chômeurs, a trouvé et adapté une recette aux herbes de Provence pour donner un peu de piquant au tofu, cet aliment à base de soya très répandu chez les végétariens. Les trente livres de tofu produites ont été rapidement écoulées dans un magasin végétarien de Montréal. D'origine indienne et lui-même végétarien, M. Uma Srivastava veut aussi mettre au point un tofu aux fruits. Avec quelques subventions, il espère monter une petite entreprise qui fera travailler ses amis en vendant ses produits à travers le Québec et même à New York pour des pinottes!

LE VIRAGE AMÉRICAIN

(SHS) «D'ici quelques années, le micro-processeur aura envahi notre vie quotidienne. Par exemple, vous n'aurez qu'à regarder aller votre aspirateur qui contournera les obstacles sans votre aide.» C'est ce qu'a déclaré récemment à Ottawa le prestigieux président de l'Académie des sciences des États-Unis, M. Frank Press. Mais pour bien prendre le «virage technologique», il faut absolument améliorer le système d'éducation américain, de dire M. Press, qui déplore le peu de place accordé aux sciences et aux mathématiques dans les high schools. «Les travailleurs de demain n'auront aucune chance d'emplois s'ils n'ont pas une éducation adéquate», a-t-il souligné.



CBXFT cette semaine

«Objectif lune»

Ce drame de science-fiction en dessins animés a été réalisé par Ray Goossens en 1963 d'après un scénario de Charles Shows tiré des albums de bandes dessinées de Hergé.

Dans ce film, le jeune journaliste Tintin et le capitaine Haddock se rendent en Sylvanie où leur ami commun, le professeur Tournesol, prépare une expédition sur la lune dans un laboratoire secret. Mais un espion fait partir prématurément une fusée expérimentale à bord de laquelle se trouve Milou, le chien de Tintin qui s'y était glissé par hasard. On s'embarque donc sur le vaisseau spatial du professeur Tournesol. Font partie de l'expédition, en plus du professeur: son assistant M. Wolff, Tintin, le capitaine et trois personnages clandestins, Dupond et Dupont et l'espion. Ce dernier tente à maintes reprises de saboter ce voyage et de s'emparer de la fusée, ce qui occasionne plusieurs incidents périlleux.

Nul doute que ce film plaira aux nombreux amateurs de Tintin.

Comment le kiwi perdit ses ailes est le titre du film que nous pourrons voir immédiatement après *Objectif lune*, à **Ciné-famille** le samedi 11 février à 14 heures. Ce film de dessins animés nous montre ce qui arrive lorsque le dieu de la forêt demande aux oiseaux d'aller vivre sur la terre pour sauver la forêt.

«Rio Bravo»

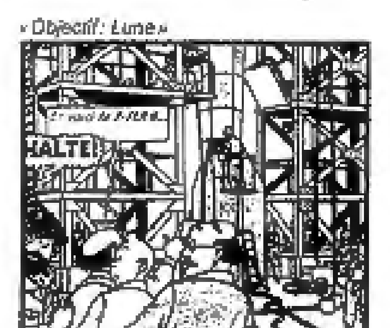
C'est un western réalisé par Howard Hawks en 1959 que les amateurs de **Ciné-club** pourront voir le dimanche 12 février à minuit vingt. Cette production américaine met en vedette Dean Martin, John Wayne et Walter Brennan.

Ce film nous raconte les difficultés d'un shérif lorsqu'il arrête un dangereux bandit protégé par son frère qui est un riche et puissant propriétaire de ranch.

Le frère en question cerne la ville avec ses hommes pour empêcher les renforts de l'extérieur d'y pénétrer ou que l'on transporte son frère prisonnier ailleurs. Une lutte sans merci s'engage entre les hors-la-loi et les représentants de la justice. Le shérif n'a d'aide que de quelques personnes: un vieil infirme, un alcoolique, un jeune garçon et une femme de réputation douteuse. Mais des coups de fusil, des bagarres, de l'amour et des chansons font triompher le bon droit.

C'est un western de la plus pure tradition où l'aventure sentimentale vient ralentir le rythme de l'action.

Les critiques considèrent que l'interprétation est fouillée et juste.



«Objectif: Lune»


«Rio Bravo»

«Sybil» 2e partie

Cette semaine à **Télé-sélection**, les téléspectateurs auront la chance de voir la deuxième partie et la fin de *Sybil*, le mardi 14 février à 20 heures. Cette super-production a été réalisée par Daniel Petrie et met en vedette Joanne Woodward et Sally Field.

On sait qu'à cause de la manière dont elle a été traitée quand elle était enfant, Sybil a développé des problèmes bien particuliers. Une mère instable et des conditions de vie difficiles pour l'enfant l'ont fait se réfugier dans d'autres personnalités que la sienne. Elle en a ainsi fabriqué seize, seize visages différents d'elle-même. Une psychiatre la traitera pour l'aider à assumer sa vraie personnalité.

Selon les critiques aussi nombreuses qu'élogieuses, ce film révèle le grand talent de Sally Field et est considéré même comme un chef-d'oeuvre.



«Accroche-toi, j'arrive»

Les téléspectateurs auront l'occasion de voir une production canadienne aux **Grands Films**, le jeudi 16 février à 20 heures. Réalisée par Alvin Rakoff en 1979, cette comédie remplie d'action et de suspense met en vedette Elliott Gould, Kate Jackson et Arthur Hill.

Dans cette histoire, un brillant professeur d'histoire à l'université Harvard se rend compte que la corruption, le cynisme et l'indifférence sont très répandus autour de lui. Et il en a assez de cette situation mais lorsque l'un de ses étudiants est assassiné devant la porte de son bureau, et lorsqu'un mystérieux paquet disparaît, sa vie est non seulement bousculée mais transformée. Soudainement, il est envahi par des agents secrets terrifiants et une journaliste obstinée, Polly Bishop.

Un film qui plaira à toute la famille, avec une distribution de qualité.

«Accroche-toi, j'arrive!»

GUIDE PÉDAGOGIQUE

- épreuves ecrites -

(7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e année)

Concours international des jeunes 1984

La santé

Par Jacinthe Girard

Le CIJ existe en Europe depuis 1970; ce sont les Caisses Raiffeisen qui l'on mis sur pied. Il y a 6 ans, le Mouvement Desjardins et les Fédérations des Caisses Populaires se joignirent aux pays Européens et lancèrent le concours au sein de toutes les régions du Québec.

Aux Fédérations des caisses populaires du Québec se sont jointes depuis deux ans les fédérations des caisses populaires francophones du Manitoba et de l'Ontario auxquelles s'ajoute cette année, celle de l'Alberta. Dans les faits, les représentants hors Québec participent avec ceux des fédérations du Québec au groupe de travail de la Fondation et se conforment aux normes et exigences du Concours suite aux décisions prises au niveau international. Elles profitent ainsi, des travaux exécutés au Québec en ce qui concerne l'image graphique, le "Guide de Pédagogique" et le matériel d'appoint.

Cette activité est réalisée en Alberta grâce au concours des caisses populaires de l'Alberta, de Francophonie Jeunesse de l'Alberta et du Conseil Albertain de la Coopération qui en assume la responsabilité. Il convient de souligner l'appui et la collaboration du milieu scolaire: les directeurs des écoles et les enseignants intéressés à la promotion du français.

L'accent est mis sur les valeurs éducatives reliées au thème retenu par les pays participants. Le thème choisi cette année devra inciter à une réflexion dynamique sur la "SANTE". Les objectifs du concours sont de; permettre aux jeunes de manifester leur créativité et leur capacité d'expression; de sensibiliser les jeunes à une réalité internationale; et d'accroître la présence de la Caisse Populaire dans son milieu par une activité éducative spécifiquement destinée aux jeunes du niveau intermédiaire (7e, 8e, et 9e année) et secondaire (10e, 11e, et 12e année).

Sept écoles sont invitées à participer soient: J-H Picard d'Edmonton; les Ecoles Racette et Régionale de St-Paul; les Ecoles Notre-Dame et Centralisée de Bonnyville; l'Ecole Routhier de Falher et Georges P. Vanier de Donnelly. Le concours consistera en des épreuves écrites (compositions) portant sur le thème "La Santé", et déterminées en fonction du niveau scolaire. Les prix décernés sont: 6 équipements de camping pour les finalistes provinciaux; 30 trophées avec images graphiques pour les meilleures compositions par niveau scolaire, pour chacune des écoles; des certificats honorifiques pour les participants dont l'oeuvre aura été primée et; des macarons pour chacun des participants au concours. Souhaitons donc bonne "SANTE" et longue vie à ce concours.

"La santé se mesure à l'amour du matin et du printemps" H.D. Thoreau, Journal, 25 février 1859.



Activités socio-culturelles

Vendredi 10 février:

Falher

Danse des années '50 au Centre Culturel de St-Isidore à 21 heures. Des prix seront offerts pour les meilleurs costumes. Prix d'entrée: 8$ par personne, 15$ par couple. Pour plus amples informations téléphonez au 837-2026.

Dimanche 12 février:

Edmonton

Ciné-club pour adultes au cinéma Ziedler Citadel à 19 heures. "La Traviata" Pour plus amples informations téléphonez au 469-4401.

Mercredi 15 février:

Calgary

Soirée sur la fiscalité avec des personnes de Revenus Canada à 19 h 30 à la salle Ville-Franco. Pour plus amples renseignements téléphonez au 262-7074.

Morinville-Legal

Assemblée annuelle au Centre régional de Legal à 20h.

JEUDI 16 FEVRIER 84:

[redacted]

Samedi 18 février:

Edmonton

Ciné-club pour enfants au Musée Provincial à 10 h 30 "L'Affaire Tournesol"

Fort McMurray

Ciné-club pour enfants présente "Le cerf volant du bout du monde" à 13h à la bibliothèque municipale.

Jeudi 23 février:

Bonnyville

Assemblée annuelle de la Caisse populaire St-Louis au centre culturel.

[redacted]

L'enfant et l'hospitalisation. Des mamans qui ont vécu l'expérience nous aviseront de la façon de procéder a préparer l'enfant avant qu'il ou elle subisse une opération. Les effets d'un séjour à l'hôpital (séparation, etc...)

Pour de plus amples informations contactez Mona au 435-6161.

Vendredi 24 février:

Bonnyville

Ciné-soleil "Le roi des singes contre le palais céleste" à 16 heures. Pour plus amples renseignements téléphonez au 826-5275.

Falher

Le Carnaval d'hiver à St-Isidore. Pour plus amples renseignements téléphonez au 837-2026. (Le 24 et 25 février)

Lethbridge: Projection de film à 21 heures au centre culture. "La phone furieur et la quarantaine" Entrée gratuite

Grande Prairie

Carnaval en collaboration avec "Cabin Fever Days" - parade le soir

Samedi 25 février:

Calgary

Danse rétro à 20 h 30 à la salle Ste-Famille. Prix d'admission 5$ par personne

Grande Prairie

Souper et danse à 18h au Parc Evergreen. Contactez Paulette au 532-6664, Marguerite au 532-6583 ou Marcel au 532-6210 pour de plus amples renseignements.

Plamondon

Ciné-club pour les enfants "Comme les six doigts de la main" à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon à 10 h 30.

St-Paul Enregistrement de l'émission radiophonique avec CHFA. Pour plus amples renseignements téléphonez au 645-4800.

Vendredi 2 mars:

St-Paul

Ciné-club au centre culturel à 16 heures. Pour plus amples renseignements téléphonez au 645-4800.

Vendredi 9 mars:

Bonnyville

Ciné-soleil au centre-culturel "Mousaki" Pour plus amples renseignement télephonez au 826-5275.

Dimanche 11 mars:

Bonnyville

Concours orateur à 20 h à l'école Intermédiaire. Pour plus amples renseignements téléphonez au 826-5275.

Mardi 13 mars:

Calgary

Réseau femme présente la mode de printemps à 17 h 30. Pour plus amples renseignements téléphonez au 262-7074.

La nourriture à travers les âges

Si l'homme primitif voyait ce que nous mangeons aujourd'hui, il serait probablement sidéré. Après tout, notre alimentation a pas mal changé au cours des 10 000 dernières années.

Outre de chasse et de pêche, nos ancêtres vivaient de baies, de graines et de noix ou de racines comestibles. Un repas typique à l'âge des cavernes aurait pu comprendre du sanglier, de l'élan, de l'hippopotame, du renne, du phoque, des glands, des vers et des insectes qui, bien sûr auraient tous été consommés crus.

Mais, la découverte du feu révolutionna complètement le régime alimentaire de l'homme. Les aliments pouvaient maintenant être cuits soit dans un chaudron, soit directement sur le feu. L'homme trouva même un moyen de faire du pain à partir de grains sauvages, de noix et de glands qu'il pulvérisait pour créer une pâte farineuse.

Avec le développement de techniques agricoles de base, on se mit à cultiver divers végétaux (surtout les céréales). Et dès l'an 9200 av. J.-C., les moutons et chèvres étaient domestiqués et en l'an 4000 av. J.-C., le bétail fournissait déjà la viande et le lait en plus de servir à labourer les champs.

Quoique tous ces progrès contribuèrent à une meilleure alimentation, les méthodes d'agriculture et d'élevage prirent beaucoup de temps à évoluer. Au moyen âge, par exemple, les paysans européens, communément appelés serfs, se virent confier la culture de petits lopins de terre par les riches possesseurs de terres (les seigneurs féodaux). Ils devaient en échange payer au seigneur des tailles (un genre d'impôts) habituellement sous forme de travail gratuit ou de produit de leur champ. Étant donné que la récolte des paysans suffisait à peine à nourrir leur famille (sans parler des exigences de leur seigneur), ils demeurèrent très pauvres.

Mais, au 18e siècle, les fondations qui allaient donner naissance aux techniques agricoles modernes furent jetées et aujourd'hui, la production de denrées est une science très avancée. C'est à un petit groupe de cultivateurs et d'éleveurs à plein temps que revient aujourd'hui la responsabilité de produire d'énormes quantités d'aliments avec le plus d'efficacité possible grâce à une technologie et un équipement très modernes. On peut ainsi nourrir un grand nombre de personnes à partir d'un parcelle de terre qui jadis n'en nourrissait que quelques-unes. Ceci signifie aussi que nous pouvons maintenant vivre dans de grandes métropoles et acheter nos provisions — fraîches, congelées, marinées ou conditionnées — à longueur d'année à l'épicerie du coin.

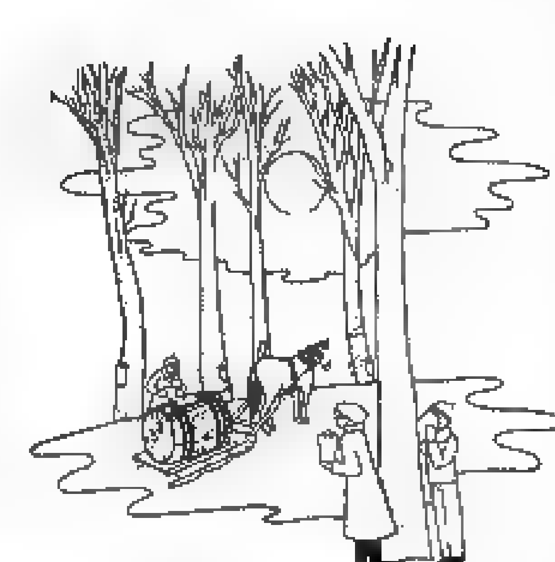
La modernisation de l'industrie alimentaire a aussi permis l'embouteillage des boissons gazeuses, entre autres. Au cours du dernier siècle, les boissons gazeuses ont acquis, dans le monde entier, la réputation d'être rafraîchissantes et savoureuses.

Vous vous posez toujours des questions sur le régime alimentaire et "un des petits plaisirs de la vie"? Alors, faites venir votre copie gratuite de la brochure de 16 pages en couleur "À propos des boissons gazeuses" en écrivant à l'Association canadienne des boissons gazeuses, 443, avenue University, Toronto, Ontario M5G 1T8.

Nos ancêtres et le sucre d'érable

Les pionniers québécois ne tirèrent parti de cette découverte amérindienne qu'au début du 18e siècle. A cette époque, ils pratiquaient une entaille sur le tronc de l'érable avec une hache. Au bas de cette entaille, ils enfonçaient une "gouterelle" (goudrille) en bois de cèdre qui déversait la sève dans une auge de bois, déposée sur la neige au pied de l'arbre.

Au début de la colonie, les habitants ne produisaient que pour les besoins de la famille, toute leur production était transformée en sucre très dur qui pouvait se conserver à l'air libre pendant un an. Une cinquantaine d'années plus tard, le commerce du sucre d'érable devint un revenu intéressant et ils commencèrent à produire à plus grande échelle tout en perfectionnant leur équipement.



Des fleurs, du chocolat, des parfums...

Un présent toujours apprécié

(S.O.P.) — Est-il nécessaire d'insister sur le fait que les femmes ont toujours été sensible aux parfums, aux fleurs ainsi qu'aux chocolats? Il est impossible de se tromper avec un de ces cadeaux.

A l'occasion de cette fête les fleuristes ont une variété d'arrangements floraux qui sauront certainement plaire à être aimé. Les pharmacies et les marchands de bonbons possèdent également tout un choix de cadeaux pour rencontrer tous les goûts ainsi que toutes les bourses.

Pour ceux qui sont prêts à disposer d'un peu plus d'argent, pour cette occasion les bijoutiers vous offriront également toute une gamme de cadeaux qui rendront votre compagne folle de joie. Il ne faudrait pas non plus ignorer les disques et les cassettes qui peuvent également faire plaisir à plusieurs.

On ne m'a jamais dit

On ne m'a jamais dit, comme à tant d'autres femmes,
Ces mots troublants et chauds qui fascinent les âmes.
On ne m'a pas chanté sur des airs inconnus
Ces poèmes anciens, ces serments convenus,
Aussi furtifs qu'un vent, aussi vieux que le monde.
On n'a pas comparé la nuit triste et profonde
A mes yeux grands ouverts et je n'ai pu savoir
Si le soleil parfois s'en faisait un miroir.
Mes cheveux sont-ils flous sous le feu des lumières?
Mon teint possède-t-il le rose des bruyères?
Mon front est-il taillé dans un marbre trop beau?
Mes sourcils aussi noirs qu'une aile de corbeau?
Ma bouche est-elle rouge ainsi qu'une cerise?
Mon nez grec ou latin? Ai-je un pied de marquise?
Ai-je le col d'un cygne? Un velours sur ma main?
On ne me l'a pas dit. Non, jamais être humain
Pour moi n'a répété ces mensonges habiles
Que l'amour dicte à l'homme et que les coeurs dociles
Se chantent à mi-voix tout en n'y croyant pas.
Aux sauvages qui vont en étouffant leur pas
Se perdre en la forêt âpre et mystérieuse,
Ivres de liberté, de vie aventureuse,
On ne va pas offrir de la soie ou de l'or
On confier en paix la garde d'un trésor
A l'être décevant, au caractère étrange,
A la fois de démon, d'enfant, de femme et d'ange,
A ce coeur indompté, farouche et trop muet
Et qui ne livre pas son intime secret,
Avec des gestes doux et des paroles vaines
On ne va pas offrir des tendresses humaines.

Et pourtant sans comprendre au seuil de certain jour
Je sens crier en moi le nostalgique amour

Hors d'œuvre rose

Préparation 15 mn

Cuisson aucune

Pour 6 personnes

60 g de raisins secs — 500 g de petites carottes — 1 très petit cœur de céleri — 1 pomme-fruit — 2 citrons — 1 œuf — 1 cuillerée à café de moutarde — 1 dl d'huile — sel — poivre — 1 grosse cuillerée à soupe de purée concentrée de tomates — 2 branches de persil.

POUR 4 PERSONNES

Seulement 50 g de raisins secs — 300 g de carottes — 1 branche de céleri — le reste des ingrédients étant le même.

POUR 2 PERSONNES

Seulement 25 g de raisins secs — 150 g de petites carottes — 1/2 branche de céleri — 1/2 pomme-fruit — 1 citron — 1 œuf — 1/2 cuillerée à café de moutarde — 4 cuillerées à soupe d'huile — sel — poivre — 2 cuillerées à café de purée concentrée de tomates — 1 branche de persil.

Faites tremper les raisins secs à l'eau tiède jusqu'à ce qu'ils soient bien gonflés.

Épluchez, lavez et râpez les carottes.

Lavez le céleri, émincez-le finement.

Pelez la pomme, coupez-la quartiers, retirez le cœur et les pépins, divisez-la en petits dés que vous arrosez immédiatement avec le jus d'un citron pour qu'ils ne noircissent pas à l'air.

Préparez la mayonnaise (jaune d'œuf, moutarde, huile, sel et poivre).

Quand elle est bien ferme, incorporez-lui le jus du second citron et la purée de tomates.

Mettez ensemble, dans un saladier, les carottes râpées, le céleri, la pomme, les raisins secs bien égouttés et la mayonnaise, remuez délicatement.

Garnissez le plat de service avec des feuilles de salade lavées et séchées placez au centre la salade rose, parsemez de persil haché, servez très frais.

Note: Pour ne pas rater une mayonnaise sortez toujours les œufs du réfrigérateur quelques heures avant de les utiliser.



Des soins orthodontiques rapides... une alternative à la chirurgie

Plusieurs personnes croient que seule la chirurgie peut venir à bout des sévères difformités qui peuvent affecter le visage et la mâchoire. Pour leur part, les orthodontistes soutiennent et démontrent que certains cas peuvent être corrigés par des traitements orthodontiques si le problème est décelé et traité en bas âge.

Des orthodontistes ayant présenté des exposés scientifiques au congrès annuel 1981 de l'Association américaine des orthodontistes ont fait état de patients souffrant de sévères anomalies faciales et qui ont été traités avec succès grâce à des traitements commencés dès l'âge de trois ans. Il arrive fréquemment que l'on remette à l'adolescence un traitement orthodontique mais à ce moment-là l'orthodontie ne suffit plus, il faut avoir recours en supplément à la chirurgie.

Il a été prouvé que le traitement rapide d'une anomalie en puissance est d'une importance capitale car les tissus osseux de la mâchoire sont alors plus malléables et répondent mieux au traitement choisi.

Il y a également des avantages sociaux et psychologiques à consulter tôt. Un enfant ridiculisé par ses camarades en raison de son apparence perd confiance en lui à un âge où se dessinent les schémas de comportement qui guideront sa vie future.

Le traitement n'est pas bénéfique uniquement sur le plan esthétique mais aussi sur le plan pratique. Ainsi, plusieurs jeunes souffrant de sérieux problèmes dentaires ont de la difficulté à parler et à mastiquer. Ces problèmes disparaissent généralement d'eux-mêmes avec le traitement.

Trois appareils de base sont utilisés dans ce genre de traitement orthodontique. L'un d'entre eux est fixé au palais et ajuste de façon à élargir la mâchoire supérieure pour que les dents s'alignent correctement. Il aide également à avancer la mâchoire inférieure. Le deuxième appareil a pour nom appareil extra-oral: il est porté autour de la tête et exerce une pression sur la mâchoire supérieure pour favoriser le redressement des dents. Enfin, un troisième appareil, la fronde mentonnière produit une pression sur la mâchoire inférieure.

Les médecins ont montré que des cas sévères de mâchoires supérieures et inférieures proéminentes peuvent être corrigés par des traitements orthodontiques, à condition que le cas soit pris en main très tôt.

Pour plus d'informations sur la marche à suivre écrivez à l'Association canadienne des orthodontistes, 500 Empire Building, 10080 Jasper Avenue Edmonton, Alberta T5J 1V9



Ces photos prises avant et après le traitement démontrent bien que des soins orthodontiques rapides sont voués à d'excellents résultats.

Les oiseaux de la maison

(S.O.P.) – Le serin domestique est originaire des Iles Canaries. Il fut ramené en Europe par Jean de Béthancourt, aventurier normand qui soumit pour le roi de Castille, une partie des îles de cet archipel en 1402. Le Canari vivant à l'état sauvage avait un plumage vert, et si nous pouvons admirer les superbes coloris actuels, c'est grâce à la patience des éleveurs, qui en contrôlant le résultat des croisements et accouplements successifs ont permis d'obtenir les formes et les teintes si variées que nous contemplons. Aujourd'hui il est parfaitement acclimaté et est devenu l'oiseau choisi de préférence pour toutes les qualités qu'il possède: la mélodie de son chant, la beauté et la richesse de son plumage, la douceur et la docilité de son caractère.

LE CHOIX D'UN OISEAU

Avant toute chose pour l'achat d'un oiseau il convient de s'adresser à une animalerie responsable ayant fait ses preuves. Ce commerçant vous fera bénéficier de son expérience et vous guidera utilement dans votre choix. Un oiseau en bonne santé présente un plumage lisse, bien pigmenté et une respiration régulière.

Il est bon de s'enquérir auprès du vendeur de la température à laquelle l'oiseau est accoutumé, afin de ne pas le soumettre à un brusque changement pouvant avoir des conséquences fâcheuses.

C'est au printemps, saison de l'accouplement, que l'oiseau fera entendre ses plus belles roulades et que l'amour donne à sa voix l'intonation et le rythme passionné dont l'harmonie est si agréable à écouter.

HYGIÈNE ET SOINS

Les oiseaux doivent être soignés journellement, de préférence le matin. Ne jamais soigner vos oiseaux lorsqu'ils dorment. Cela les rendront peureux et le saisissement pourrait provoquer une attaque d'apoplexie dont l'issue risquerait d'être fatale. Il faut penser au bain quotidien en été. Il ne doit pas être glacé mais judicieusement tempéré. En hiver on ne le donnera pas plus de deux fois par semaine, faudra-t-il encore que les oiseaux se trouvent dans une pièce assez chaude afin qu'ils puissent se sécher rapidement par eux-mêmes, car dans le cas contraire le bain qui leur est salutaire deviendrait néfaste pour eux.

En toutes circonstances n'hésitez pas à consulter votre animalerie préférée.



CHRONIQUE JEUNESSE



Cette semaine nous publions quelques poèmes des élèves de l'école secondaire Queen Elizabeth d'Edmonton.

Elle était l'amour de ma vie

Elle était l'amour de ma vie.
Elle avait un corps qui était
spectaculaire; lisse et élégante.
Elle était très calme et elle
avait une grandeur naturelle.
Son rendement était excellent.
Notre vie ensemble étaient
complète avec des courbes vites
et des routes rapides et directes.
Elle était la meilleure amie
un homme pouvait avoir
Oui.
C'était ma Ferrari.

Martin Reuter
Ecole secondaire
Queen Elizabeth

La liberté

Le vent
Souffle à travers les cimes d'un arbre
Tombe, tourne,
Valse avec les boutons d'or
Qui oscillent allés et venus
Port du champ
Murmure sur la surface des lacs,
Danse avec les rayons de soleil.
Devient plus faible, plus faible,
Seulement un chuchotement reste
Est allé pour toujours.

[redacted]

La désillusion de l'amour

Quand nous deux, nous sommes partis
Dans le silence et dans les larmes
Nos coeurs étaient presque cessés
Séparés pour des années

En secret nous nous sommes rencontrés
Dans le silence je regrette
Que ton coeur voudra oublier
La déception dans ton âme

Si je vous rencontrerais
Après beaucoup d'années
Comment est-ce que je vous saluerais?
Avec le silence et les larmes?

[redacted]

La solitude

Je m'assois sur une colline.
Je regarde dans la vallée
Les arbres. les herbes,
Les nouvelles fleurs,
A ma droite, je regarde
Une espace. La nouvelle récolte avance.
Soudain, j'entends la chanson d'un rouge-gorge.
Je sens les fleurs fraîches.
Je me sens le vent dans mes cheveux
Je réalise que le printemps est ici.

Marg Schultz
Ecole secondaire
Queen Elizabeth

Ma place spéciale

Viens avec moi, et vois la vague
Qui souffle contre les roches.
Puis retourne dans l'eau
De nouveau aussi.

Viens avec moi, et écoute les mouettes
Qui crient loin dessus dans le grand ciel bleu
Et regarde-les plonger sous le poisson
Qu'ils n'attrapent jamais.

Viens avec moi, et vois tous les gens
Qui rient, crient et qui s'amusent beaucoup.

Viens avec moi, et sens le nouvel air frais
Et sens le sable qui chatouille votre pied-nu.

Tracy Demler

Le recyclage de la ferraille: des promesses d'avenir

Seulement 40% de la ferraille récupérée parmi les biens de consommation peut être recyclée. Le reste, contaminé par des éléments indésirables comme le cuivre et l'étain, s'entasse au fil des ans par millions de tonnes et pollue l'environnement. Devant ce gaspillage d'argent et de matières premières, des chercheurs ont décidé qu'il fallait faire quelque chose.

Le Dr Ralph Harris, de l'Université McGill, vient de mettre au point un procédé dont les résultats en laboratoire sont très concluants. Par une distillation sous vide, celui-ci réussit à éliminer en une demi-heure de 40 à 60% du cuivre et de 30 à 75% de l'étain contenu dans des échantillons de ferraille allant de 15 à 60 kg. D'autres impuretés, comme le manganèse et le soufre, sont aussi retirées par ce procédé.

. Le principe est simple · on fait fondre la ferraille, puis, dans une enceinte sous vide, on fait évaporer du liquide obtenu les impuretés plus volatiles que le fer comme le cuivre, l'étain ou le plomb. Ces impuretés peuvent être elles aussi recyclées car le prix de l'étain ou du plomb est élevé.

Cependant la réalisation pratique de ce procédé est plus complexe. Pour que ça marche, il a fallu mettre au point une méthode très sophistiquée d'agitation et de pulvérisation du liquide métallique, ainsi qu'un système pour prévenir l'encrassement de l'enceinte causé par la recondensation des impuretés sur les parois.

«Sur le plan théorique, tout est positif, dit M' Harris. Les résultats en laboratoire sont bons et la technologie nécessaire pour appliquer ce procédé à l'échelle industrielle existe.»

Cependant il se pose un certain nombre de problèmes pratiques, comme le coût et la dimension des installations. Pour une unité devant traiter cent tonnes de ferraille à la fois, il faudrait investir au départ environ dix millions de dollars, dont cinq uniquement pour les pompes à vide.

Les pompes à vide, c'est le «hic». Le système de pompage devrait comprendre six blocs, dont le plus important ferait de 15 à 20 mètres de long. Même si on le place à la verticale, ça reste un peu encombrant ! «De plus, ajoute M. Harris, ceux qui possèdent la technologie de ces pompes travaillent dans le secteur des matières premières. Ils n'ont pas intérêt à nous la transmettre pour traiter de la ferraille».

«Mais d'ici vingt ans, conclut M. Harris, les gens n'auront plus le choix». Les matières premières s'épuisent et deviennent de plus en plus précieuses, alors que, la fraction de la ferraille récupérée qui peut «refaire sa vie» dans une acierie diminue avec le temps. En effet, comme elle n'est pas traitée, la ferraille perd de sa qualité à force d'être recyclée. À chaque cycle elle s'enrichit en cuivre, en étain ou autres impuretés.

La qualité de la ferraille se répercute sur celle de l'acier produit et les acieries se doivent de surveiller attentivement leur alimentation. Un peu de négligence et les ennuis commencent. Par exemple, certaines tôles ont tendance à se fissurer au pressage ou à l'emboutissage si l'acier dont elles sont faites est trop riche en cuivre.

Pour l'instant, M. Harris et son équipe travaillent au perfectionnement de ce procédé afin d'en maximiser la performance. Il devrait entreprendre sous peu une étude de faisabilité au niveau industriel, mais comme il le dit lui même : «Il faudra attendre encore quelques années avant que les gens se décident».

CAPSULES

SANTÉ ET SÉCURITÉ DANS L'ESPACE

(SHS) Les préoccupations de santé et sécurité au travail ne sont pas les mêmes au pays des soviets que du bord des méchants capitalistes. Les savants de l'Est affirment que les cosmonautes ne souffrent nullement de l'état d'apesanteur, quelle que soit la durée du séjour dans l'espace, alors qu'à l'Ouest on affirme le contraire. Il y a une décalcification des os; la masse du cerveau diminue de 1%, le mal de l'espace se caractérise par des vomissements et des problèmes de circulation sanguine et musculaire. Maintenant, qui est volontaire pour aller sur Mars ? Le voyage dure un an et quatre mois.

Un festival d'hiver

"Les professeurs et les garçons de "St. John's School of Alberta" vous invitent à participer et à assister à Un Festival d'Hiver, le 26 février à Fort Edmonton Park. Les activités commenceront à 14 h 00.

Les courses seront ouvertes à tout le monde: le traîneau à chiens, la raquette, le ski de randonnée et le cross-country. A 17 h on présentera les prix. Fort Edmonton mettra des rafraîchissements à la disposition des participants et des spectateurs.

Ce sera un après-midi passionnant car on essaiera de battre le record pour un mille à la racquette de neige, record que détient un québécois à 6 minutes 23.8 secondes. Allez-y participer le 26 février prochain.

Renseignez-vous en téléphonant 429-4140 (Hilary Noblett).

Nos auteurs albertains - il faut les lire.







DANGER... ANGLICISMES!

du professeur Pierre Monod

"Pierre Monod sait nous expliquer gentiment ce qu'il faut savoir pour éviter de tomber dans l'anglicisation. C'est positivement le fun"
Bernard Bocquel, La Liberté

138 pages, 8,00$

LA MOTO BLEUE

de Nadine Mackenzie

"Tout ce qui saurait plaire à l'enfant y est soigneusement inclus: style léger, histoire prenante d'un simple garçon qui croit avoir avalé sa moto bleue, dialogues intéressants et fréquents et illustrations simples et douces."
Auteurs francophones des prairies

16 pages, 1,00$

LE VENT N'A PAS D'ECHO

de Monique Jeannotte

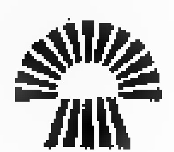
L'évocation des paysages et de la vie de ferme semble animée d'un vrai souffle épique dans l'interaction entre la nature et l'homme où ce dernier devient partie intégrante du rythme des saisons. Les scènes d'amour sont un chef d'oeuvre du point de vue littéraire

192 pages, 8,50$

C.P. 31
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

En vente au Salon du livre du 14 au 17 février

et en tout temps à la Librairie Le Carrefour 8536 - 109 rue



Les éditions du blé

C.P. 31
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Été Canada 84



La main-d'oeuvre de demain au travail aujourd'hui!

En fournissant du travail aux étudiants pendant l'été, nous leur donnons les moyens financiers de poursuivre leurs études. Mais surtout, nous accroissons leurs chances de se trouver plus tard des emplois en leur permettant d'acquérir de l'expérience. Les employeurs qui donnent du travail aux étudiants aujourd'hui participent au développement de la main-d'oeuvre dont ils auront besoin demain.

Le gouvernement du Canada accordera aux promoteurs de projets Été Canada au travail une contribution au titre des salaires aux étudiants et des frais généraux connexes.

Vous pouvez contribuer à la création d'emplois pour étudiants avec les projets d'Été Canada au travail.

Les projets d'Été Canada au travail fournissent du travail aux étudiants locaux. Les projets doivent donner de l'emploi à au moins trois étudiants de la localité et doivent également produire des biens ou services utiles à la collectivité. Tous les emplois doivent être à plein temps et durer entre six et dix-huit semaines consécutives pendant l'été.

Êtes-vous admissible à de l'aide financière?

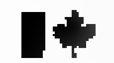
Les groupes locaux et bénévoles, les associations techniques et professionnelles, les gouvernements locaux (pourvu que la province ne s'y oppose pas) et les employeurs de l'entreprise privée sont admissibles à un financement dans le cadre d'Été Canada au travail 84.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Si votre organisation a un projet pour Été Canada au travail, veuillez communiquer avec le Centre d'Emploi du Canada ou le bureau de la Direction générale du développement de l'emploi d'Emploi et Immigration Canada le plus proche pour obtenir plus d'information et des formulaires de demande. LA DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE EST LE 24 FÉVRIER 1984.

Le personnel des Centres d'Emploi du Canada peut également vous renseigner sur les autres programmes d'Été Canada 84.

- Emplois d'été d'Accès-carrière: un programme de subvention salariale pour étudiants.
- Les Centres d'emploi du Canada pour étudiants – un service de placement d'été.
- GRC et Défense nationale - programmes d'emploi pour étudiants.



Emploi et Immigration Canada
John Roberts, Ministre

Employment and Immigration Canada
John Roberts, Minister



A PLAMONDON

Hommages à Albert Gaudet

Albert Gaudet de Plamondon, Alta. est décédé au Lac-La-Biche le 26 décembre 1983 à l'âge de 98 ans.

Albert Gaudet est née le 3 octobre 1885 à Joliette, Québec. Il est arrivé dans l'Ouest en 1915. En 1917, il épouse Odila Lebeuf de Plamondon.

Ensemble leur union a produit 13 enfants donc 6 le survivent.

Il laisse dans le deuil six enfants: André, Léo, Charles, Simone, Marie-Jeanne (Lafontaine) et Denise (Amiot), 35 petits enfants, et 45 arrière petits enfants.

Albert Gaudet a été pré-décédé en 1972 par son épouse Odila et aussi par Cécile sa fille en 1981.



M. Albert Gaudet à 98 ans, un homme actif physiquement et mentalement. Il a aimé la vie et tout le monde autour de lui.

Les prières et la messe de la résurrection et de l'espérance a été célébrée le 28 décembre dans la paroisse de St-Isidore de Plamondon, Alberta, sous la présidence de son Excellence Mgr Raymond Roy, concélébrer avec M. Labbé Déchamplain, ancien curé de la paroisse de Plamondon et M. Labbé Sicotte curé actuel.

Il repose maintenant dans le cimetière paroissial de St-Jeanne d'Arc, Lac des Oeufs, Alta.

Rarement a-t-on vu quelqu'un aussi comblé de joie et surtout si dévoué à sa famille, sa communauté, son église et son pays.

Son comportement était vraiment incroyable pour son âge. Sa longue expérience de la vie lui a appris la sagesse. A ses yeux tous étaient égaux.

Là ou était Albert, il y avait du chant. Sa voix mélodieuse a bercé plus d'un enfant jusqu'au sommeil. Ses chansons ont réjoui plus d'une fois les jeunes et les moins jeunes. Son dernier chant fût "Un Canadien Errant".

L'amitié qu'il possédait vas certainement demeurer toujours avec nous et avec tous ceux qui ont eu l'honneur de faire sa connaissance.

Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

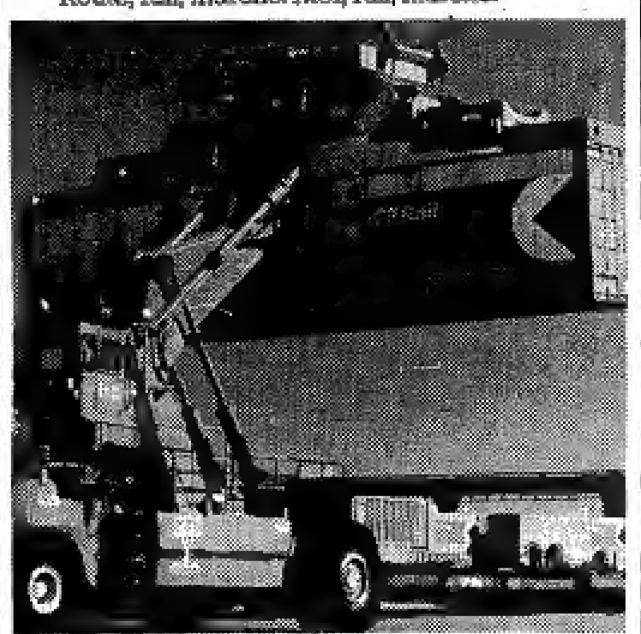
«DU CHARIOT DE FERME AU CHARIOT MÉCANIQUE. PLUS D'UN SIÈCLE D'INNOVATIONS»

Le service intermodal. Nous avons créé le néologisme pour désigner un système comportant deux ou plusieurs modes de transport. Il faut ajouter qu'à CP Rail, l'application a précédé de plusieurs années l'appellation.

Le concept a vu le jour au Canada, il y a plus de cent ans, lorsque la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic pensa utiliser trois types de wagons pour transporter les produits de la ferme au marché : un wagon plat pour les voitures, un wagon fermé pour les attelages et, il va sans dire, une voiture pour les cochers.

Le service intermodal prit une nouvelle dimension lorsque notre premier train transcontinental et le grand voilier W.B. Flint se donnèrent rendez-vous à Port Moody en Colombie-Britannique. Pour la première fois, une cargaison de balles de soie en provenance d'Orient fut transbordée directement d'un navire à un train et transportée par rail à l'intérieur du pays.

Route, rail, marché. Mer, rail, marché.



Ce chariot à cadre de préhension soulève sans effort des remorques et des conteneurs longs de plus de 13 m pouvant contenir jusqu'à 37 tonnes et demie (34,1 tonnes métriques) de marchandises. Chaque chariot peut coûter jusqu'à 600 000 $. Pour le chargement et le déchargement des trains en service intermodal au Canada, CP Rail utilise 9 chariots à cadre latéral, 8 grands chariots à cadre de préhension et 22 autres chariots plus petits du même type.

UN SERVICE CANADIEN DE PORTE À PORTE

C'est vers 1950 que le service intermodal commença à susciter un véritable intérêt. À cette époque, des remorques routières furent transportées sur des wagons plats à une distance de plus de 500 kilomètres. Le ferroutage venait de naître.

Les expéditeurs purent bientôt assurer la livraison de leurs produits à des centaines ou des milliers de kilomètres sans que leurs camions n'aient à se rendre plus loin que la gare ferroviaire la plus proche.

Le transport ferroutier économisait temps, frais de manutention et de carburant.

La conteneurisation ne devait pas tarder à faire son apparition. Essentiellement, le conteneur est une remorque sans roues. Son utilisation permet de transborder un chargement d'un camion à un wagon ou à un navire.

Les grandes installations portuaires firent l'acquisition du matériel nécessaire à la manutention de ces nouveaux contenants. C'était l'avènement de la livraison de porte à porte à l'échelle mondiale.



M. Ralph Teoli est responsable de l'exploitation, aux services intermodaux de CP Rail. Dans sa famille, il est de la quatrième génération comptant des employés à CP Rail. M. Teoli est diplômé de l'université McGill, détenteur d'une maîtrise en administration et d'un diplôme en génie civil. C'est en 1981 qu'il fut nommé vice-président adjoint, Services intermodaux, Commercialisation et ventes, à CP Rail.

Le commerce international connut un essor prodigieux.

UN CONTENEUR TYPIQUEMENT CANADIEN

À nos yeux, l'immense étendue de notre pays militait en faveur d'un système de transport par conteneur différent et mieux approprié. Ces considérations nous amenèrent à créer le premier conteneur de régime intérieur exclusivement, pour nos clients canadiens.

Pour concurrencer le transport par remorque routière, notre conteneur fut conçu plus haut, plus large et plus long que le conteneur maritime.

Il se prête au transport d'une multitude de produits : postes de radio et machines à écrire, aliments en conserve, quincaillerie, vêtements, articles de sport. Des milliers de produits sont ainsi acheminés vers l'industrie et le consommateur.

Notre conteneur s'adapte aussi à des besoins particuliers. Muni d'un groupe réfrigérant-chauffant, il permet le transport des marchandises périssables en toute saison et en toute sécurité.

Doublé de parois de polyéthylène, il sert au transport de marchandises sèches en vrac telles que boulettes de plastique ou engrais et se vide facilement à l'aide de machines soufflantes.

Notre conteneur se présente en deux longueurs : 13,49 m et 8,97 m (44 pi 3 po et 29 pi 5 po). En paire ou par trois, ils occupent la surface entière d'un wagon plat, évitant toute perte d'espace.

DES MILLIERS D'UNITÉS DE MATÉRIEL SPÉCIALISÉ

Aujourd'hui, CP Rail compte près de 7 000 unités dans son parc intermodal : 1 500 conteneurs de régime intérieur, 1 900 wagons porte-conteneurs, 1 500 remorques routières et 2 000 wagons ferroutiers.

Au nombre de 22, nos terminaux intermodaux sont répartis de Saint-Jean à Vancouver. Et l'expansion continue. Nous agrandissons nos terminaux de Regina et de Calgary. Un autre est en voie de construction à Edmonton.

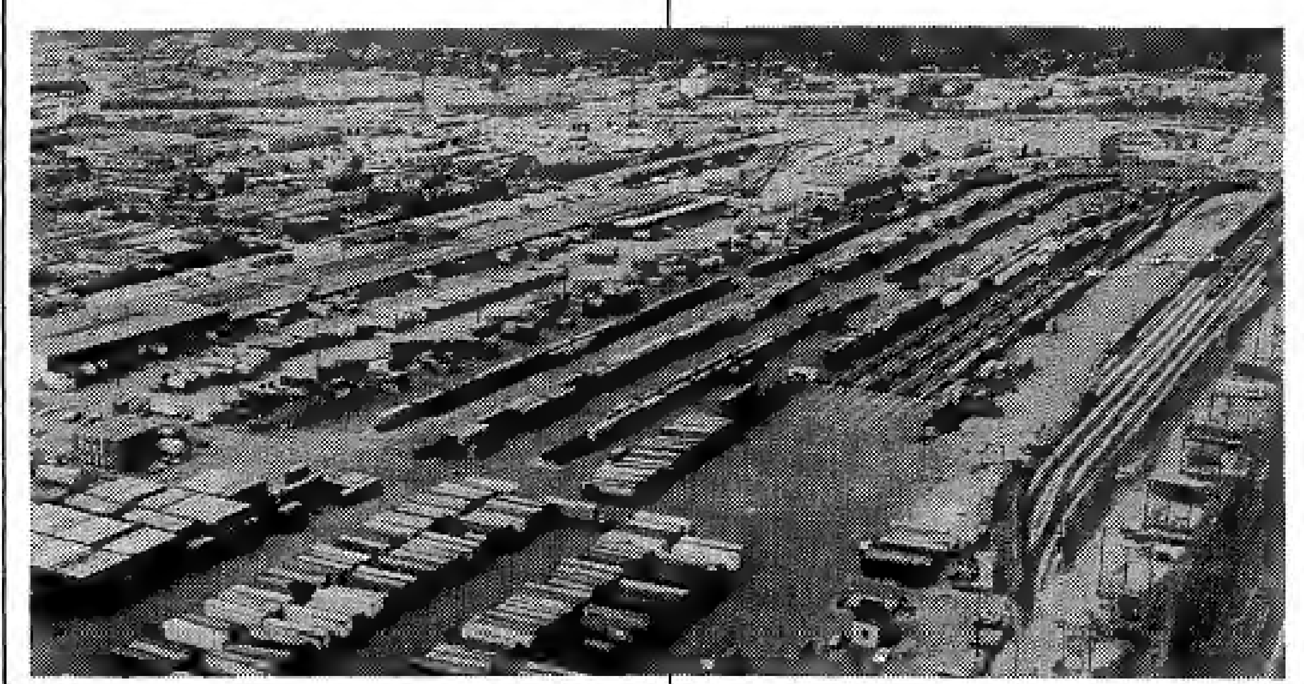
LES CHEFS DE FILE DU TRANSPORT INTERMODAL

Au cours des cinq dernières années, le système intermodal de CP Rail a représenté un investissement de 80 millions $ dans les conteneurs en régime intérieur, les terminaux et le matériel de manutention. C'est un sytème de transport unique... conçu pour les besoins particuliers des expéditeurs canadiens, un élément-clé dans le développement des moyens de transport de l'avenir en Amérique du Nord.

CP Rail. Les innovateurs du transport intermodal, les promoteurs de nouveaux concepts et de nouvelles techniques essentiels à l'avancement de l'économie canadienne.

À CP Rail, l'efficacité et la rentabilité du transport des produits canadiens viennent en priorité. C'est notre raison d'être. Et c'est aussi un gage de prospérité.

Pour nous, pour nos clients, pour le Canada.



Le terminal Obico de Toronto couvre 46 acres. Il est situé au coeur du système intermodal de distribution de CP Rail. Faisant partie d'un ensemble de 22 terminaux à même vocation, il comporte 5 151 m de voies et a une capacité annuelle de 136 000 conteneurs et remorques. Le 23[e] terminal intermodal de la compagnie sera construit à Edmonton cette année.



AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.

mots croisés

PROBLEME 5613

HORIZONTALEMENT

1–Genre de primulacées.
2–Tissu (pl.). – Poss.
3–Service anniversaire (pl.). – Où l'on enseigne.
4–Relatif aux habitants de la Haute Ecosse. – Bison d'Europe.
5–Inflammation des synoviales du poignet. – Dém. – Doux, indulgent.
6–D'une manière agréable.
7–Epargne sordide. – Moquerie.
8–Parcouru des yeux. – Le débordement universel des eaux.
9–Château de la vallée de la Loire. – Unité de travail.
10–Amuser, divertir. – Dieu de la Guerre.
11–A un haut degré. – Affirmatif.
12–Unité de volume pour le bois de chauffage. – Mélodies.

VERTICALEMENT

1–Voyelles. – Démarches.
2–Très facile à effrayer.
3–Temps libres. – Outil dentelé.
4–Convenue. – Gros canard.
5–Membre du cheval. – Femelle du canard. – Saison.
6–Nég. – Se révolter.
7–Dans la rose des vents. – Roue à gorge d'une poulie.
8–Bord escarpé d'une rivière. – Aussi.
9–Prén. masc. – Emietterai.
10–En forme de croissant (pl.). – Volumineux.
11–Apprendre à un serin à chanter. – Obtenu.
12–Adv. de lieu. – Insinué mir. – Déesse des Egyptiens.

mots cachés

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	E	R	S	E	I	N	E	D	A	C	A	E	R
2	R	L	E	N	N	L	E	E	E	O	V	R	I	S	I
3	U	O	T	E	O	A	R	R	L	N	S	A	N	A	O
4	O	N	E	Y	E	U	U	E	L	N	N	N	E	T	S
5	T	A	S	O	T	O	N	S	I	E	I	E	R	T	N
6	E	P	S	T	A	E	A	N	E	R	R	S	R	E	O
7	E	E	E	I	L	E	R	E	V	A	I	I	E	N	I
8	E	O	M	M	U	E	T	T	E	S	B	E	V	D	T
9	T	M	N	I	T	R	L	A	T	O	T	C	E	R	C
10	A	E	O	T	A	T	S	E	R	E	R	O	N	E	A
11	T	T	S	A	R	T	O	D	A	D	A	N	I	D	E
12	S	T	E	T	G	E	I	N	O	R	M	D	E	A	P
13	N	E	O	I	N	M	N	N	T	O	E	O	A	T	R
14	O	E	C	O	O	O	N	Z	E	L	I	R	T	E	I
15	C	R	I	N	C	E	M	A	R	T	O	T	A	U	X

Académie
adroit
actions
aimer
attendre
avenir

Congratulations
connaître
consomme
constater
crânes
crin

Donner
drap
droit

Elabore
être

Imitation

Mères
messe
mitoyen
mouiller

Nauséabond

Omettre
onze
ordonne

Parole

prix
promettre

Ramure
rata
relier
retour
rêvai
revenir
rires

Soin
soir

Tare
terminera

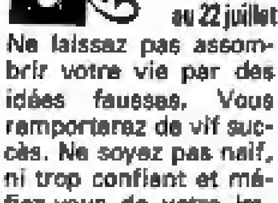
total
totaux
trame*
tribord

Veille

Réponse du no: PROMETTRE

PROBLEME 5612

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	S	I	D	U	C	T	E	■	C	A
2	A	M	I	C	A	L	E	■	D	E	■	G
3	S	O	L	■	M	M	■	T	I	R	E	R
4	I	L	L	E	■	■	F	U	T	I	L	E
5	E	R	E	T	R	I	E	■	S	E	■	S
6	R	E	S	O	U	D	R	E	■	■	S	■
7	E	N	■	I	D	E	A	L	I	S	E	R
8	■	S	A	L	E	E	■	U	L	E	M	A
9	M	E	R	E	S	■	T	■	E	P	I	S
10	U	S	E	■	S	I	R	O	T	A	■	S
11	S	■	T	R	E	S	O	R	■	R	U	E
12	E	U	R	E	■	O	P	S	■	E	R	S



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Vous souffrirez de jalousie et pourtant vous exciterez celle de la personne qui vous aime. Un malentendu stupide viendra semer la discorde. Il faudra alors vous méfier de votre impatience.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Votre vie sentimentale sera en apparence calme et gaie, mais cachera votre besoin d'agitation perpétuelle et votre agressivité. Confiez-vous à la personne qui vous aime; elle saura vous rapporter sa force et son équilibre.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Un changement agréable se produira au travail. Si vous voulez conserver votre dynamisme, fuyez les gens compliqués. Les réactions de la personne qui vous aime seront à votre gré trop sévères, trop indifférentes.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Ne laissez pas assombrir votre vie par des idées fausses. Vous remporterez de vif succès. Ne soyez pas naïf, ni trop confiant et méfiez-vous de votre impulsivité. Apprenez à vous mettre en valeur, surtout pas de fausse humilité.

LION

du 23 juillet au 23 août

Vous éprouverez un besoin de stabilisation. Vous manquerez de réelle affection. Cela troublera votre psychisme. Evitez d'adopter une attitude trop entière qui gâche les meilleurs moments.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Au travail, vous aurez du succès si vous sortez de votre coquille et si vous participez davantage; vous semblez être un perpétuel ennuyé. Il vous appartient de faire un effort pour vous adapter au rythme de ceux qui vous entourent.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Très communicatif, vous exprimerez facilement vos espoirs et vous sèmerez la gaieté dans votre entourage. Ceux qui vous aiment sembleront sans problèmes. Votre affection sera agissante.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Ceux qui vous entourent joueront un rôle déterminant dans l'évolution de votre travail; ne rejetez pas leurs suggestions sans les avoir bien examinées car il y aura des choses fort constructives à en tirer.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Une situation tend à vous réserver une heureuse issue en amour, surtout si vous savez faire montre d'une certaine patience. Vous serez un peu inquiet mais vous conserverez toutes vos chances en amour.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Le rôle de la chance pure sera insignifiant mais des gains vous sont promis par vos efforts personnels. vous ferez preuve d'une telle personnalité et vous démontrerez de la force, de la plénitude, l'enthousiasme.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

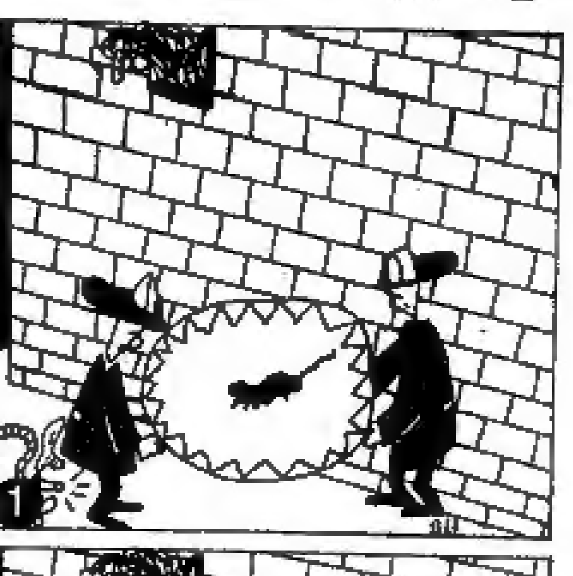
Vous devrez probablement puiser dans vos réserves pour faire face à certains frais imprévus. N'hésitez pas à sacrifier le temps de vos loisirs pour exécuter un bon travail. Votre excès d'émotivité vous rendra maussade.

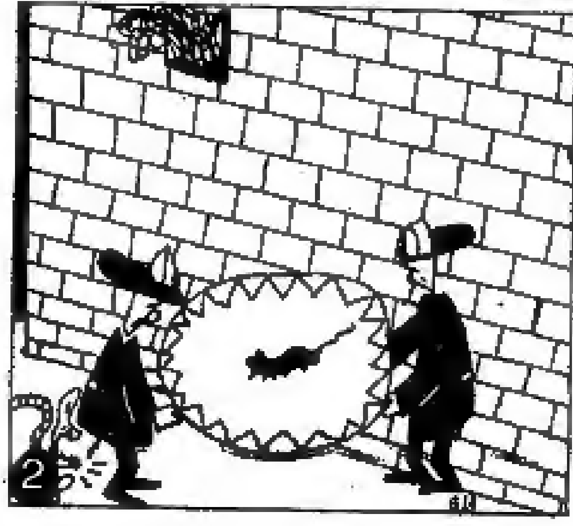
POISSONS

du 20 fév. au 20 mars

Sans raison valable, votre coeur sera un peu triste. Distrayez-vous un peu plus; vous avez besoin de renouvellement. Des discussions débuteront comme un jeu mais prendront trop d'ampleur.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Les jeunes et la francophonie albertaine

document de discussion

Note: Ce document sera utilisé dans toutes les régionales au cours des prochaines semaines dans le but de préparer les ateliers du 3 mars prochain

I - INTRODUCTION

Tout organisme qui a le souci de se perpétuer s'intéresse à la jeunesse et fait le nécessaire pour s'assurer une relève. C'est le cas des partis politiques, des clubs sociaux, des communautés religieuses, etc. La jeunesse, c'est l'avenir. Cela est évident.

L'ACFA ne fait pas exception à cette règle. Aussi loin qu'on remonte dans le temps, elle s'est intéressée aux jeunes. On se souvient par exemple de l'Avant-garde, de l'ACFA des jeunes, de la Relève. L'objectif de ces organismes n'était d'ailleurs pas tant de perpétuer l'ACFA que de perpétuer la francophonie albertaine elle-même.

Dans la francophonie albertaine, on s'est aussi toujours intéressé activement à l'éducation, soit en mettant sur pied l'AEBA, les Concours de français dans les écoles, une Société de prêts aux étudiants, voire même la Faculté Saint-Jean elle-même de même que le Fonds Saint-Jean. Ces derniers temps, des efforts importants ont été faits et se poursuivent pour établir enfin des écoles proprement francophones.

Entre-temps, de nombreux organismes de jeunes ont surgi en Alberta: Association des scouts francophones, Ciné-clubs pour enfants, camps d'été, troupes de danses folkloriques, etc.

II - LA PROBLEMATIQUE

Il faut néanmoins reconnaître que depuis plusieurs années, on ne rejoint pas tous les groupes d'âge chez les jeunes. En plusieurs endroits, il y a pas mal d'activités pour les tout-petits (garderies, films, camps, etc), mais d'une façon générale, on rejoint peu ou pas les adolescents.

En 1972, nous avons assisté à la fondation de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta (FJA). Cette organisme est né à peu près en même temps que de nombreux autres organismes de jeunes à travers le pays au début des années 1970. Avec des budgets assez importants, les jeunes ont commencé à s'organiser, ils se sont donné une association nationale (la Fédération des jeunes Canadiens-français - FJCF): bref, ils se sont pris en main.

Serait-ce trop dire que d'avancer, qu'à ce moment là inconsciemment ou non, l'ACFA s'est en quelque sorte lavée les mains de tout ce groupe d'adolescents?

Il faut dire que les jeunes, maintenant qu'ils avaient leurs propres structures et leur propre compte de banque n'avaient que faire d'une association d'adultes qui est souvent perçue (à tort ou à raison) comme un organisme un peu élitiste qui aime se perdre en discussions de toutes sortes lors d'interminables conseils généraux où les jeunes ne trouvent pas leur compte.

Il est donc résulté de tout cela une espèce de brisure, presqu'un conflit de génération: certaines discussions qui ont eu lieu lors de conseils généraux au cours des deux dernières années ressemblent étrangement à des querelles de famille, d'ailleurs presque inévitables quand s'affrontent des idées différentes, des priorités différentes, des façons de penser différentes, et même des valeurs différentes.

A certains moments, après de longues et laborieuses discussions, l'ACFA - de guerre lasse - a consenti quelque argent à des projets des jeunes; et à d'autres moments, elle a répondu par un non catégorique.

Une vraie famille, quoi!

"Quelle famille"!

Depuis une dizaine d'années, les deux organismes cheminent côte à côte, échangent de temps à autres des regards soupçonneux, se paient une bonne engueulade annuelle lors d'un Conseil général, et reprennent leur route chacun de son côté, plus attentifs aux directives qui viennent de leurs fédérations respectives qu'aux orientations que prend l'autre organisme albertain.

Dans les régions, la situation n'est guère plus reluisante. Certaines régionales ont des organismes d'adolescents, mais la moitié n'en ont pas. Et là où ils en existent, les relations sont le plus souvent boiteuses ou inexistantes.

Pourtant, l'ACFA, FJA et ces groupes de jeunes ont bien des choses en commun. Par exemple, l'ACFA et FJA

- sont deux organismes franco-albertains;
- ils s'adressent souvent aux mêmes clientèles;
- ils opèrent dans les mêmes régions;
- ils ont en fin de compte des objectifs presque identiques.

Mais ils ont aussi des différences:

- Différence d'âge;
- Différences de champs d'intérêt;
- Différences de perceptions de la même réalité;
- Différences de valeurs même, dans certains cas.

En outre, il faut souligner que la clientèle de FJA et des autres organismes d'adolescents est plus mobile, moins stable que celle des organismes d'adultes. Il en est de même de son leadership. La continuité est donc rendue plus difficile que celle d'un organisme comme l'ACFA, par exemple.

III - LES OBJECTIFS

Le but que nous envisageons pour ce colloque du Rond-Point de 1984 est de renouer un franc dialogue entre l'ACFA et tous les organismes qui s'intéressent à la jeunesse franco-albertaine.

Nous souhaitons que ce dialogue conduise à une meilleure concertation des orientations, des objectifs et des activités de la francophonie tant au niveau des régionales qu'au niveau provincial.

Vis-à-vis des jeunes eux-mêmes, et en particulier des adolescents, nous devons viser plus spécifiquement les trois objectifs suivants:

1) Que le jeune connaisse sa communauté tant au niveau local que provincial;

c'est-à-dire qu'il connaisse sa communauté francophone en milieu minoritaire, ses forces, ses faiblesses, son statut juridique, politique, économique, ses réalités sociales, ses orientations, ses objectifs, ses rêves et ses ambitions.

2) Que le jeune participe au développement de sa communauté;

Cet objectif suit logiquement le premier. Il ne faut pas que le jeune ne soit qu'un consommateur de ce qui l'entoure, mais bien un agent de changement dynamique de sa communauté. Trop souvent, la société adulte voit le jeune comme étant "cute"; on rencontre trop souvent l'attitude selon laquelle on veut que le jeune soit beau et ne dise rien. Or le jeune veut souvent, au contraire, participer activement au développement de sa communauté; Il a des choses à dire, il a des idées aux points de vue social, politique ou économique. Il veut être partie prenante des discussions et des décisions.

(A ce sujet, on peut se demander, par exemple, combien de jeunes ont été impliqués dans les discussions qui ont eu lieu au sujet des écoles françaises).

3) Que le jeune participe à son propre développement;

Il est évident que l'école est, à l'heure actuelle, le lieu privilégié où le jeune "se fait enseigner". Il est tout aussi évident que malgré les milliards qu'ils reçoivent, les systèmes d'éducation au Canada ne peuvent pas répondre à tous les besoins de leurs clients et clientes.

En participant aux discussions entourant la question scolaire, ou les projets d'éducation populaire ou permanente, ou encore les projets de développement communautaire, les jeunes peuvent être mis en contact avec de nouveaux processus d'apprentissage ou des réseaux de communications qui leur permettront à la fois de prendre en main une partie importante de leur formation et développer un meilleur sens d'appartenance à leur communauté et à leur pays.

A noter que ces objectifs ont été formulés par la Fédération des jeunes Canadiens-français et entérinés par FJA. Ils peuvent sûrement s'appliquer à tout organisme qui travaille avec et - ou pour les jeunes dans notre francophonie albertaine.

IV - LA DEMARCHE

1) Le colloque du Rond-Point 84 aura été précédé d'une rencontre préliminaire qui aura eu lieu dans chacune des neuf régionales. Dans chacune de ces rencontres, on aura:

a) discuté la problématique telle qu'exposée dans le présent document;

b) examiné les objectifs; sont-ils réalistes, réalisables, complets, incomplets, etc?

c) fait le bilan de ce qu'on fait pour les jeunes selon les catégories d'âge (2 à 5 ans; 6 à 12 ans; 13 à 18 ans; 19 à 25 ans): garderie; pré-maternelle; camp d'été, troupe de danse, de théâtre, équipes sportives, scouts, groupe organisé d'adolescents, etc;

d) identifié les lacunes qui existent: comment peut-on qualifier les relations qui existent entre les groupes d'adultes et les jeunes et adolescents: inexistantes, sporadiques, tendues, utiles, cordiales, systématiques, etc.

e) trouvé des éléments de solutions pour améliorer ce qui existe déjà ou créer ce qui n'existe pas: dialogue plus ouvert, projets conjoints; représentation réelle au conseil régional; ouverture d'esprit; bénévoles désignés pour s'occuper plus particulièrement de tel ou tel groupe, etc.

2) Le colloque comme tel. La démarche qui sera suivie lors du colloque du 3 mars (de 9h. à midi) reste à être précisée. Elle pourra cependant comprendre les éléments suivants:

a) Un compte-rendu rapide des réunions régionales de façon à avoir une vue d'ensemble de la situation dans l'ensemble des communautés franco-albertaines (environ 1 heure)

b) Du travail en ateliers, de façon à permettre à chacun de réagir sur ce qu'il a entendu et d'exprimer sa perception de la situation, etc. (environ 1 heure)

c) Réunion plénière: on résumera ce qui a été dit en ateliers, et on apportera devant l'assemblée les recommandations qu'on aura jugé bon de formuler (environ 1 heure)

Le colloque sera dirigé par M. Roland Marcoux de la FFHQ.

Les chefs d'ateliers ne sont pas encore trouvés.

V - LES RECOMMANDATIONS

Le Rond-Point n'aura été un succès que dans la mesure où on en sortira avec des résolutions concrètes, précises, constructives, réalisables.

Lors des rencontres régionales précédant le colloque du Rond-Point, on pourrait d'ores et déjà adopter des recommandations propres aux régionales elles-mêmes.

Mais ce sont les résolutions du colloque qui orienteront nos organismes pour les années à venir. Il ne faudrait pas être trop timide quand on prendra des recommandations. Considérons les objectifs à atteindre, et voyons de quelle façon concrète on peut y arriver.

Ce faisant, efforçons-nous d'imaginer des recommandations qui nécessitent peu ou pas de structures ou de bureaucratie additionnelles.

P.S. Ce document de discussion a été préparé conjointement par le secrétariat provincial de l'ACFA et le secrétariat provincial de FJA.

Hébergement lors de Rond-Point '84

Tous les individus venant de l'extérieur intéressés à loger dans des familles d'Edmonton au cours de la fin de semaine de Rond-Point '84 sont invités à communiquer auprès de:

L'ACFA régionale d'Edmonton

9542-87 rue Edmonton, Alberta T6C 3J1 tél: 469-4401